

PER  
P-508  
ECS  
TS

---

# BULLETIN

DU

# PARLER FRANÇAIS AU CANADA

---

## SOMMAIRE

Pages

361—L'instruction primaire au Canada sous le régime français.	L'abbé AMÉDÉE GOSSELIN.
375— <i>La gardienne de lumière et autres histoires canadiennes.</i>	EMILE FAGUET
376—Étude sur l'histoire de la littérature canadienne.—	
Michel Bibaud .....	L'abbé CAMILLE ROY.
387— <i>Bulletin du Parler français</i> .....	J. VINSON.
388—Livres et revues .....	{ L'abbé V.-A. HUARD. C. LAFLAMME.
395—Lexique canadien-français ( <i>suite</i> ) .....	LE COMITÉ DU BULLETIN.
396—Anglicismes .....	LE COMITÉ DU BULLETIN.
397—Table alphabétique des matières.	
401—Table des matières par noms d'auteurs.	
403—Index alphabétique des mots étudiés.	

---

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA

UNIVERSITÉ LAVAL

QUÉBEC

---

Editeur-dépositaire, à Paris: H. CHAMPION, libraire-éditeur, 9, Quai Voltaire<sup>3</sup>

# ALPHABET PHONÉTIQUE

(Signes conventionnels pour la figuration de la prononciation)

d'après MM. GILLIÉRON et l'abbé ROUSSELOT

LETTRES FRANÇAISES. Les lettres *a, e, i, o, u, b, d, n, f, j, k, l, m, n, p, r, t, v, z*, ont la même valeur qu'en français.

*g* = *g* dur (*gâteau*); *s* = *s* dure (*sa*); *æ* = *eu* français (*heureux*); *w* = *ou* semi-voyelle (*oui*); *y* = *i* semi-voyelle (*pied*); *ü* = *u* semi-voyelle (*huile*); *é* = *e* féminin (*je*); *h* marque l'aspiration sonore.

LETTRES NOUVELLES. *u* = *ou* français (*coucou*); *e* = *ch* français (*chez*).

SIGNES DIACRITIQUES. Un demi-cercle au-dessous d'une consonne indique que cette consonne est mouillée: *l* (son voisin de *l+y*, *l* mouillée italienne), *k* (son voisin de *k+y*), *g* (son voisin de *g+y*), *ŋ* (*gn* français de *agneau*). — Un point au-dessous d'une consonne indique que cette consonne est prononcée la langue entre les dents: *t*, *d* (sons voisins de *t+s*, *d+z*; c'est le *t* et le *d* sifflants canadiens de: *ti*, *du*).

Les voyelles sans signes de quantité ou de qualité sont indéterminées (tantôt ouvertes, tantôt fermées), ou moyennes: *a* (*a* de *patte*), *e* (*e* de *péril*), *o* (*o* de *botte*), *æ* (*eu* de *jeune*). — Les voyelles marquées d'un accent aigu sont fermées: *â* (*a* de *pâte*), *é* (*e* de *chanté*), *ô* (*o* de *pot*), *é* (*eu* de *eux*). — Les voyelles marquées d'un accent grave sont ouvertes: *à* (*a* de *il part*), *è* (*e* de *père*), *ò* (*o* de *encore*), *è* (*eu* de *peur*). — Les voyelles surmontées d'un tilde sont nasales: *ã* (*an* de *sans*), *ê* (*in* de *vin*), *ô* (*on* de *pont*), *ã* (*un* de *lundi*). — Suivies d'un point supérieur, les voyelles sont brèves: *a'*, *i'*, etc.; de deux points, elles sont longues: *a:*, *i:*, etc.; d'un accent, elles sont toniques: *á*, *í*, etc.

Deux lettres qui se suivent, et dont la seconde est entre crochets, représentent un son intermédiaire entre les deux sons marqués. Ainsi, *ō[o]* = *o* demi-nasal.

Les *petits caractères* représentent des sons incomplets.

Il n'y a pas de lettres muettes dans la prononciation figurée; chaque son n'est représenté que par une lettre, et chaque lettre ne représente qu'un son.

## L'INSTRUCTION PRIMAIRE AU CANADA

### SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS

#### INSTRUCTION DES GARÇONS

(Suite)

#### IV

#### LIVRES ET PROGRAMMES

Dans les articles précédents<sup>(1)</sup>, nous avons démontré que, sous le régime français, il y avait des écoles primaires non seulement dans les villes mais encore dans plusieurs paroisses de la campagne. Nous croirions être incomplet, si nous ne disions maintenant un mot des livres et des programmes.

Ce qu'étaient les petites écoles, ce qu'on y enseignait, de quels manuels on se servait dans les classes, voilà autant de questions auxquelles il n'est pas facile de répondre d'une manière bien catégorique. Nous croyons pouvoir affirmer, cependant, qu'en général on adopta au Canada, pour les écoles primaires, les livres, méthodes et règlements suivis en France aux mêmes époques. Comment, en effet, aurait-il pu en être autrement dans un pays où toutes les institutions de la mère patrie étaient en vigueur, où les professeurs étaient tous ou presque tous des Français, où enfin, faute d'imprimerie<sup>(2)</sup>, l'on ne se servait que de livres publiés en France ?

(1) Cf. le *Bulletin*, avril et mai 1907.

(2) Le recensement de 1666 indique bien un imprimeur à l'île d'Orléans, mais, comme le fait remarquer M. Chapais (*l'Intendant Talon*, p. 102), c'était certainement un imprimeur sans imprimerie, un imprimeur honoraire.

Plus tard, M. de la Galissonnière songea à établir une imprimerie au Canada, mais il ne put y réussir. Le ministre écrivait à M. de la Jonquière, le 4 mai 1749 : « M. de la Galissonnière a proposé l'établissement d'une imprimerie dans la colonie, disant que cela serait d'une grande utilité pour la publication des ordonnances, règlements de police, congés à donner aux soldats, etc... Le roi ne juge pas à propos de faire cette dépense, mais il donnera volontiers un privilège à l'imprimeur qui voudra faire cette entreprise. » (Rapport de Richard, 1899, p. 153.)

Le Séminaire de Québec conserve dans ses Archives deux imprimés relatifs à la question de l'enseignement primaire en France au XVII<sup>e</sup> siècle. L'un, de 1676, est intitulé: *Règlement pour les Maîtres et Maitresses d'École du Diocèse de Lyon*; l'autre: *Méthode pour faire les Écoles*.

Ces méthodes et règlements que nous ne pouvons donner ici qu'en substance, nous paraissent aussi clairs, aussi sages, aussi pratiques que possible.

Dans les petites écoles, les classes, parfois assez nombreuses, étaient subdivisées en différents groupes, suivant l'âge et la capacité des enfants; aucun de ces derniers ne pouvait passer à un groupe ou à une classe supérieure à moins qu'il n'en fût jugé capable.

La connaissance de la religion étant la première, la plus indispensable, la seule nécessaire, formait la base de l'instruction que l'on donnait dans ces écoles: le catéchisme y était enseigné au moins deux fois la semaine, le mercredi et le samedi. Au reste, tout dans ces classes tendait à donner aux enfants une formation religieuse solide.

En général, on se contentait d'apprendre aux enfants à lire, à écrire et à compter; quelques-uns cependant commençaient l'étude du latin. C'est dans cette dernière langue que tous apprenaient d'abord à lire, et les maîtres étaient avertis de ne pas mettre les élèves à la lecture du français, « sans qu'ils fussent bien versés dans celle du Latin ». <sup>(1)</sup>

Pour l'écriture, le maître pouvait « se servir parfois d'exemples des plus habiles, imprimés ou à la main, les exposant devant chacun à copier »; ensuite il corrigeait « leurs fautes, prenant garde tant à la formation des lettres, leurs liaisons, proportions, distances, qu'à la situation du corps, manière de tenir la plume etc. »

Rien de compliqué dans l'enseignement de l'orthographe: ou bien le maître faisait disputer les élèves sur quelques mots, ou bien il donnait à copier quelques lignes de la leçon.

Quant aux livres ou manuels, on les variait suivant la capacité des enfants. C'était d'abord le petit *Alphabet*, puis le grand

(1) « Aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, c'était un usage constant dans les petites écoles d'enseigner d'abord aux enfants à lire en latin... Le premier, peut-être, le Vénérable de la Salle, rompit absolument avec cet usage... Pour justifier cette innovation, les bonnes raisons ne lui manquaient pas. » (L'ABBÉ ALLAIN, *L'Instruction primaire en France avant la Révolution*, Paris, 1881, pp. 166-167.)

*Alphabet*. Venaient ensuite le *Psautier*, les *Pensées chrétiennes*, l'*Introduction à la vie dévote*, etc. Les plus avancés lisaient dans le *Pédagogue*, la *Civilité*, les *Manuscrits* et les *Contrats*, etc. <sup>(1)</sup>. Pour former les enfants à la modestie dans les rues et surtout à l'église, on les faisait lire dans la *Bienséance et Civilité chrétienne* ou dans l'*Instruction de la jeunesse*. Enfin, comme le professeur avait besoin, pour faire son école, d'une direction journalière, on l'obligeait à avoir en sa possession un livre de pédagogie intitulé : l'*École paroissiale*.

Ce règlement, que nous venons de résumer, porte le sceau et les armes de l'Archevêque de Lyon et est signé : Demia, directeur des écoles <sup>(2)</sup>, et Basset, secrétaire de l'Archevêché <sup>(3)</sup>.

Dans beaucoup d'autres diocèses de France, les livres et les programmes étaient à peu près les mêmes que dans celui de Lyon. Ainsi, en Bretagne, sur une liste de livres classiques imprimés par ordre des évêques, on trouve en 1672 : le *Catéchisme*, le *Syllabaire*, la *Civilité chrétienne*, etc. <sup>(4)</sup>; en Artois : le *Pédagogue chrétien*, l'*Introduction à la Vie dévote*; ailleurs, ce sont : le *Psautier de David*, les *Pensées chrétiennes*, le *Petit office de Notre-Dame*, le *Nouveau Testament* etc., etc. <sup>(5)</sup>

Voilà quelques-uns des livres dont on se servait dans les diocèses de France aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Or, plusieurs de ces manuels étaient en usage au Canada, vers la fin de la domination française au moins. En 1740 et en 1742 <sup>(6)</sup>, les Messieurs de Saint-Sulpice font venir de France des *Alphabets* doubles, latins,

(1) C'était la coutume générale dans les petites écoles en France d'enseigner « les lettres écrites à la main ». En Champagne, par exemple, « la lecture des manuscrits ou des papiers, complétait l'enseignement de la lecture; on allait chercher dans les greniers et au fond des armoires de vieux registres et des contrats poudreux, écrits souvent en caractères presque impossibles à lire, et quand l'élève parvenait à les déchiffrer couramment, le maître n'avait plus rien à lui apprendre ». (Cf. l'abbé Allain, *opere cit.*, pp. 168-169.)

(2) L'abbé Charles Demia fut un véritable apôtre de l'éducation primaire en France. Il établit à Lyon deux communautés enseignantes : l'une pour les garçons, l'autre pour les filles. Il s'occupa aussi de former des maîtres d'école. Dans la suite il transforma son école normale en un séminaire, où les ordinands pauvres étaient reçus gratuitement pour peu qu'ils promissent de travailler à l'instruction des enfants. (Cf. *Correspondance de l'abbé Tronson*, I, p. 423, aussi l'abbé Allain, *opere cit.*, pp. 247 et suiv.)

(3) L'abbé Jean Basset, prêtre du Séminaire de Québec, longtemps curé de la Pointe-aux-Trembles, près Québec, et arrivé au pays en 1675, était aussi du diocèse de Lyon. Était-il parent de celui-ci? Nous l'ignorons, mais rien n'empêche que ces règlements lui aient été adressés.

(4) L'abbé GUIBERT. *Histoire de J.-B. de la Salle*, Paris, 1900, p. XIX.

(5) L'abbé ALLAIN, *opere cit.*, pp. 172 et suiv.

(6) Note de l'abbé Verreau.

des *Psautiers*, des *Offices de la Sainte Vierge*, de nombreux exemplaires de *l'Instruction chrétienne*, pour les filles, de *l'Instruction de la jeunesse*, etc., etc. On trouve même sur la liste de 1742, pour M. Talbot : « douze exemplaires de *l'École paroissiale* », manuel de pédagogie dont nous avons parlé plus haut. Il y en avait certainement pour plusieurs maîtres d'école.

M<sup>gr</sup> Hubert disait, dans son rapport sur l'éducation, que le Séminaire de Montréal fournissait les livres aux enfants à qui il apprenait gratuitement à lire et à écrire. En était-il ainsi dans toutes les écoles? C'est ce que nous ne pouvons dire. En tout cas, la cour n'accorda jamais de subvention à cet effet. Dans une lettre du 6 octobre 1749, l'évêque de Québec représentait le besoin que l'on avait de livres... tant pour l'instruction de la jeunesse que pour entretenir la piété, et demandait à l'abbé de l'Isle-Dieu, son grand-vicaire en France, de faire les démarches nécessaires pour obtenir ce petit secours. Le ministre se contenta de répondre, à la marge de la supplique : « Il n'est pas d'usage que le Roy fasse cette dépense et d'ailleurs les circonstances sont peu favorables. »<sup>(1)</sup>

Le programme des études adopté ici, dans les petites écoles, ne différait pas de celui que l'on suivait en France. Nous avons vu plus haut que dans le diocèse de Lyon on se bornait à enseigner, avec le catéchisme, la lecture, l'écriture et le calcul. Il en était de même dans la plupart des diocèses de France, et pour ne citer qu'un exemple, dans celui de Bordeaux, les régents déclaraient « enseigner la lecture, l'écriture, l'arithmétique, et le catéchisme, base d'une éducation ordinaire ». <sup>(2)</sup> « Si simple qu'il fût, remarque M. l'abbé Guibert, ce programme était un vrai plan d'études primaires ». <sup>(3)</sup> Ce fut aussi le programme adopté au Canada, tous les contrats de fondations que nous avons vus en font foi. Apprendre aux enfants à lire, à écrire et à compter, leur enseigner le catéchisme, les former à la vertu, voilà ce que voulaient tout d'abord, en fondant leurs écoles, M<sup>gr</sup> de Laval, M<sup>gr</sup> de Saint-Vallier, les Jésuites, les Sulpiciens et les Frères Charon. Plus tard, tout comme en France, on ajouta en quelques endroits, l'étude du latin : les écoles de Saint-Joachim, du Château-Richer, de la Pointe-de-Lévy, des Sulpiciens, nous en fournissent la preuve. Pas d'histoire, pas de géographie, très peu de grammaire dans les petites

(1) *Correspondance de l'abbé de l'Isle-Dieu*. (Archives du Séminaire.)

(2) L'ABBÉ ALLAIN. *Histoire de l'Instruction etc*, Revue des Questions historiques, vol. 33<sup>e</sup>, 1883, p. 537.

(3) *Histoire de J.-B. de la Salle*, p. XXII.

écoles, et peut-être même au Collège. Dans un mémoire de 1736, attribué à Hocquart, on lit ce qui suit : « Toute l'éducation que reçoivent la plupart des enfants d'officiers et des gentilhommes se borne à très peu de chose ; à peine savent-ils lire et écrire ; ils ignorent les premiers éléments de la géographie et de l'histoire ; il seroit bien à désirer qu'ils fussent plus instruits. Le professeur d'Hydrographie à Québec est si occupé de sa charge de Principal de Collège, même des fonctions de Missionnaire, qu'il ne peut vaquer autant qu'il est nécessaire à sa charge de Professeur.

« A Montréal, la jeunesse est privée de toute éducation ; les enfants vont à des Ecoles publiques qui *sont établies* au Séminaire de Saint-Sulpice et chez les Frères Charon, où ils apprennent les premiers éléments de la Grammaire seulement. Des jeunes gens qui n'ont d'autres secours ne peuvent jamais devenir des hommes utiles. » <sup>(1)</sup>

L'intendant parle évidemment ici de l'éducation secondaire ; autrement, on ne pourrait s'expliquer cette affirmation qu'à Montréal, la jeunesse était privée de toute éducation, quand il ajoute immédiatement que « des écoles y *sont établies* ».

Quoi qu'il en soit, le programme des petites écoles était de la plus grande simplicité. L'abbé Verreau l'avait reconnu lui-même dès 1864. Parlant un jour de ce que devaient être les écoles de Montréal sous le régime français, il disait : « Si franchissant l'espace de deux siècles, il nous était donné d'interroger un de ces enfants vifs et alertes que le soleil levant trouve au bord de l'eau, voici ce qu'il nous répondrait comme le jeune Éliacin :

J'adore le Seigneur ; on m'explique sa loi ;  
 Dans son livre divin, on m'apprend à la lire  
 Et déjà de ma main je commence à l'écrire.

« Ce programme, ajoutait l'abbé, n'a peut-être pas formé des savants, mais il a donné au Canada des hommes de cœur et d'énergie ; il a jeté dans notre race cette vitalité que toute science d'aujourd'hui, si elle n'était aidée du même esprit, serait impuissante à lui conserver. » <sup>(2)</sup>

Tous les vrais Canadiens français conviendront de la justesse de ces paroles et voudront que le programme des études primaires, complété et perfectionné suivant les besoins et les progrès du

(1) MÉMOIRE SUR LE CANADA, publié par la Société Historique et Littéraire de Québec, 1850, pp. 13 et 14

(2) *Journal de l'Instruction publique*, 1864, p. 133.

siècle, ne perde jamais le caractère religieux qui aujourd'hui comme autrefois en forme la base même et en assure la solidité.

### V.—CONCLUSION

Que Québec, Montréal et les Trois-Rivières aient eu, dès le XVII<sup>e</sup> siècle, des écoles primaires assez bien organisées, nous l'avons démontré. Il ressort aussi de cette étude que certaines paroisses privilégiées, à proximité des villes surtout, jouirent du même avantage particulièrement au XVIII<sup>e</sup> siècle. Mais peut-on en dire autant des paroisses en général? Y avait-il des maîtres d'école dans les campagnes? En un mot, l'instruction des garçons était-elle généralement répandue parmi le peuple?

Beaucoup de documents nous manquent, qui serviraient à résoudre la question. D'un autre côté, ceux que nous connaissons semblent parfois si contradictoires qu'il est difficile de donner une réponse précise. Au risque de nous répéter, nous exposerons les uns et les autres, faisant voir ainsi le pour et le contre.

En 1707, on se le rappelle, l'intendant Raudot, dans une lettre topique, affirmait au ministre qu'il n'y avait pas de maîtres d'école dans les côtes. Onze ans plus tard, en 1718, le Roi, «informé que les jeunes gens manquent d'instruction», accordait 3000 livres pour aider à la formation de maîtres destinés aux écoles de campagne. La même année, Vaudreuil et Bégon conviennent qu'il n'y a pas de maîtres d'école dans les paroisses et en donnent la raison.

Tout cela semble bien prouver que, jusque là, il n'y avait pas eu de maîtres d'école dans les campagnes, et c'était bien, croyons-nous, la règle générale. Cependant, nous nous demandons pour qui et pourquoi ces règlements, passés en 1700, dans le IV<sup>e</sup> Synode de Québec, par M<sup>sr</sup> de Saint-Vallier: «Nous les exhortons, (les curés et les missionnaires) de tenir la main que les enfants ne soient pas enseignés publiquement dans les écoles par des personnes de sexe différent et de mauvaises mœurs et d'une doctrine suspecte»<sup>(1)</sup>; et cette ordonnance du même jour, 8 octobre 1700: «Étant nécessaire que les curés veillent sur les personnes qui font les petites écoles et sur la manière dont ils les font, nous désirons qu'on leur laisse le soin de les faire faire par

(1) Mandements des Évêques de Québec, I, p. 395.

les personnes qu'ils jugeront les plus propres à y être employées, dont nous désirons cependant qu'ils donnent l'inspection particulière et plus immédiate à un ecclésiastique qui leur soit soumis »<sup>(1)</sup>.

Il devait donc y avoir, dès cette époque, des maîtres d'école dans certaines paroisses : notaires, fils de famille, professeurs ambulants ou autres. Au reste, nous en avons déjà nommé plusieurs : Laprairie, de la Bernarde, Ameau, Potier, etc. Nous savons aussi qu'il y avait des écoles et partant des instituteurs à Saint-Joachim, au Château-Richer, à Sainte-Foy, à la Pointe-de-Lévy, et cela dès le XVII<sup>e</sup> siècle, ce qui n'empêcha pas Raudot, Vaudreuil et Bégon, le roi lui-même, de déclarer qu'il n'y avait pas de maîtres d'école dans les campagnes, sans doute en vertu de l'adage : *Parum pro nihilo reputatur*. Plus tard, les maîtres devinrent plus nombreux. Outre les Frères Charon, des instituteurs laïques dont nous n'avons pas encore parlé, se rencontrent ici et là, durant le XVIII<sup>e</sup> siècle. Nommons entre autres : Jean Bernardin Lesage, maître d'école à Sainte-Anne-de-Beaupré, en 1721<sup>(2)</sup>; Étienne Guillemain, à Beauport, en 1750<sup>(3)</sup>; Jean-Pierre Roy, à Saint-Antoine-de-Tilly, avant 1744<sup>(4)</sup>; Charles Valin, à la Pointe-de-Lévy, en 1748<sup>(5)</sup>; Raymond-Bertrand Junceria, à Charlesbourg, en 1727<sup>(6)</sup>. On voit aussi par l'*Histoire du Cap Santé*<sup>(7)</sup> qu'il y avait, en 1749, un maître d'école dans cette paroisse.

(1) Mandements des Evêques de Québec, I, p. 412.

(2) *Grefte de Chambalon*. (Nous devons cette note à l'obligeance de M. Philéas Gagnon.)

(3) TANGUAY. *Dict. général.*, IV, p. 417.

(4) *Ibid.*, VII, p. 83.

(5) *Ibid.*, VII, p. 512.

(6) L'ABBÉ CHARLES TRUDELLE. *Paroisse de Charlesbourg*, p. 75. M. l'abbé David Gosselin, curé de Charlesbourg, a bien voulu nous fournir ce renseignement, qui nous avait échappé et que nous considérons comme important, parce qu'il fait voir comment on procédait alors pour la nomination des maîtres d'école. Nous citons :

« Permission donnée par le curé de Charlesbourg.

CLAUDE THOMAS DUPUY.

Vue la permission cy-dessus du Sieur de Lotbinière Archidiacre de ce diocèse et le certificat du Sr Boulanger, Curé de la Paroisse de Charlesbourg. Nous en conséquence avons permis et permettons au nommé Raymond Bertrand Junceria natif de Danmazant, etc., d'enseigner en qualité de M<sup>re</sup> d'Ecole dans l'étendue de la D<sup>te</sup> Paroisse de Charlesbourg seulement. Enjoignons au d<sup>t</sup> Raymond Bertrand de rendre compte de sa conduite au d<sup>t</sup> Sr curé de la d<sup>te</sup> paroisse et de ne tenir chez luy qu'une école de garçons seulement conformément à notre ordonnance du 4 juin dernier et la permission à luy accordée par le d<sup>t</sup> Sr de Lotbinière... le seize X<sup>bre</sup> mil sept cent vingt-sept.

DUPUY.

(7) GATIEN. *Histoire*, etc., continuée par l'abbé D. Gosselin, 1899, p. 39.

Enfin, une autre catégorie de professeurs, la plupart improvisés sans doute, mérite d'être mentionnée. Nous voulons parler de ces fils de famille que leurs parents exilaient au Canada et qui, faute de vouloir ou de pouvoir faire autre chose, se livraient à l'enseignement dans les paroisses de la campagne. Claude LeBeau qui rapporte le fait <sup>(1)</sup> prétend que ces maîtres d'école, disséminés dans les côtes, y faisaient plus de mal que de bien. Nous aimons à croire pourtant que les autorités civiles et religieuses n'auraient pas souffert un tel état de choses, s'il eût été connu.

Le plus bel exemple que nous ayons de cet étrange recrutement est de 1729. Cette année-là, sur « dix-huit fils de famille arrivés au Canada, deux seulement consentirent à s'engager, les autres aimèrent mieux aller dans les côtes pour servir de maîtres d'écoles... » <sup>(2)</sup> Combien d'autres les avaient précédés, combien les ont suivis? Voilà ce qu'il serait intéressant de connaître. Quoi qu'il en soit de leur nombre et de leurs qualités, ces maîtres d'école ne sauraient être ignorés dans l'histoire de l'éducation au Canada.

Ces cas que nous venons de signaler sont encore des exceptions, qui ne servent qu'à prouver la règle générale, nous sommes prêt à en convenir. Mais comment expliquer ce petit nombre d'instituteurs dans les paroisses? La raison de l'éloignement, apportée par Vaudreuil et Bégon, est peut-être la meilleure. Le même argument, donné 70 ans plus tard par M<sup>sr</sup> Hubert, mérite d'être cité: « La rudesse du climat de ce pays, dit-il, la dispersion des maisons dans la plupart de nos campagnes, la difficulté pour les enfants d'une paroisse de se réunir tous dans un même lieu, surtout en hiver, aussi souvent qu'il le faudrait pour leur instruction, l'incommodité pour un précepteur de parcourir successivement, chaque jour, un grand nombre de maisons particulières, voilà des obstacles qui ont rendu inutiles les soins de plusieurs curés que je connais et leurs efforts pour l'instruction de la jeunesse dans leurs paroisses. » <sup>(3)</sup>

L'évêque de Québec écrivait ceci en 1789. N'aurait-on pas pu dire la même chose, avec autant de vérité, à n'importe quelle

(1) *Avantures du Sr C. LeBeau*, avocat, etc. A Amsterdam, chez Herman Uytwerf, 1738, vol. I, p. 77.

(2) *Ibid.* Cf. aussi le très intéressant travail de M. J.-E. Roy: *Des fils de Famille envoyés au Canada*. (Mémoires de la Société Royale, Série II, vol. VII, p. 7.)

(3) Mandements des Evêques de Québec, II, p. 394.

époque de la domination française? Comment, en effet, dans des paroisses de plusieurs lieues d'étendue, sans village pour la plupart, et où les chemins n'existaient souvent que de nom, comment les colons auraient-ils pu, chaque jour, envoyer leurs enfants à l'école, cette école eût-elle été placée au centre de la paroisse? On oublie trop peut-être qu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, il n'y avait encore que 46 paroisses qui tenaient registres, et que durant toute la domination française, il n'y en eut que 111, là où l'on en compte aujourd'hui plusieurs centaines.

Et si l'on ajoute à ces raisons de l'éloignement et de la rigueur du climat, le fait que ces colons pour un bon nombre étaient pauvres, qu'il leur fallait presque toujours défricher arpent par arpent la terre qu'ils avaient prise en *bois debout*; que souvent enfin, obligés de s'absenter pour cause de guerre, de traite, etc., ils laissaient ainsi à la femme et aux enfants le soin de cultiver la terre, on comprendra que durant de longues années, les maîtres d'école n'avaient que faire dans la plupart des campagnes.

Cet état de choses, toutefois, n'en aurait pas moins été très regrettable, s'il eût privé ces enfants de toute instruction; mais il ne nous semble pas qu'il en ait été ainsi. Ceux qui ont quelque peu parcouru les greffes des notaires et les registres des paroisses sont étonnés du grand nombre de personnes, surtout des hommes, qui, parmi les premières générations canadiennes, savaient signer leurs noms. Où donc avaient-ils appris à lire et à écrire? Dans les écoles des villes pour plusieurs, chez quelques curés ou amis de l'éducation, mais surtout dans la famille.

Cette dernière affirmation pourra paraître un paradoxe. En voici l'explication: Tout le monde convient que, sous le régime français, l'éducation des filles, bien loin d'être négligée, était plutôt très répandue, aussi bien dans les campagnes que dans les villes. Dès le commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, les Sœurs de la Congrégation avaient déjà des établissements dans plusieurs paroisses. De leur côté, les Dames Ursulines de Québec et des Trois-Rivières, et plus tard les Religieuses de l'Hôpital-Général de Québec, comptaient parmi leurs élèves bon nombre d'enfants venant de la campagne. Bien rares donc étaient les filles qui n'allaient pas passer une année ou deux dans l'un ou l'autre de ces pensionnats. Faudra-t-il s'étonner que, de retour au foyer paternel, elles aient consacré quelques-unes de leurs longues soirées d'hiver, quelques

jours de la morte-saison à enseigner la lecture et l'écriture à des frères plus jeunes ou même plus âgés, que des circonstances de temps ou de lieu avaient peut-être jusque là retenus dans l'ignorance? Et pourquoi ces mêmes filles, devenues plus tard mères de famille, n'auraient-elles pas fait pour leurs fils ce qu'elles avaient été heureuses de faire autrefois pour leurs frères?<sup>(1)</sup>

Du reste, s'il est vrai qu'il n'y avait pas de maîtres d'école dans les campagnes, où donc apprenaient à lire et à écrire ces élèves qui entraient au Séminaire de Québec, par exemple, prêts à commencer le latin? Sans doute, plusieurs venaient des villes, mais combien d'autres aussi arrivaient des paroisses de la campagne? Ainsi, sur 130 élèves entrés de 1693 à 1703 au Séminaire, 23 avaient commencé le latin, 68 savaient lire et écrire, 8 seulement sont indiqués comme parfaitement ignorants. Parmi ces enfants, il y en avait non seulement de Québec, de Montréal, et des Trois-Rivières, mais encore de Batiscan, de Champlain, de l'Île d'Orléans, de l'Ange-Gardien, du Château-Richer, de Boucherville, de l'Île Jésus, etc. Et ces élèves entraient relativement jeunes au Séminaire, puisque la moyenne d'âge prise sur 75 d'entre eux est de 10 ans.

Une étude faite sur les registres de paroisses, là surtout où les curés prenaient la peine de faire signer les témoins, ne serait peut-être pas moins instructive. Voici quelques exemples tirés des paroisses de la région de Québec; nous ne tenons compte que des signatures d'hommes. Nous en avons trouvé 75 à Sainte-Foy, entre 1704 et 1714; près de 100 au Château-Richer, pour la décade de 1717 à 1727; 106 à l'Ange-Gardien, de 1727 à 1737. Dans cette dernière paroisse, les actes de mariage portent souvent la signature de huit ou dix personnes, hommes et femmes, quelques fois plus. Pourtant, dans cette période de dix ans, on ne compte que 212 actes de baptêmes, mariages et sépultures, soit une moyenne de 21 actes par année, ce qui prouve que la population ne devait pas être bien considérable. A l'Ancienne-Lorette, de 1737 à 1747, 54 signatures d'hommes apparaissent aux registres, tandis que pour la même décade ceux du Château-Richer en fournissent 81.

Le temps ne nous a pas permis de pousser notre enquête plus loin; toutefois, ces quelques chiffres suffiront à démontrer que dans certaines paroisses des environs de Québec, du moins, bon

---

(1) Cf. CHAUVEAU. *L'instruction publique*, p. 56.

nombre d'hommes savaient signer leur nom, au XVIII<sup>e</sup> siècle, et que s'ils n'avaient pas appris à écrire aux écoles, ils avaient dû apprendre dans la famille.

D'après tout ce qui précède, nous nous croyons en droit de conclure que, sous le régime français, l'éducation primaire ne fut pas aussi négligée qu'on l'a dit ou qu'on l'a laissé entendre. Certains historiens, avec la meilleure foi du monde, n'ont pas toujours trouvé la note juste, quand il s'est agi de l'instruction tant primaire que secondaire au Canada. Garneau lui-même ne semble pas avoir eu en sa possession les renseignements suffisants pour juger de la question avec équité. Dans son premier volume, il consacre une page à l'éducation; pour être juste à son égard, nous la donnons en entier.<sup>(1)</sup> Après avoir fait l'éloge des Sœurs de la Congrégation et exprimé le regret qu'on n'ait pas formé, dans le temps, une institution semblable pour les garçons, l'auteur ajoute: «L'éducation de ceux-ci fut abandonnée au clergé qui fut, pour ainsi dire, le seul corps enseignant avec les religieux, sous la domination française. Le gouvernement s'en occupa fort peu lui-même. En 1714 il y avait soixante-quinze élèves pensionnaires au petit Séminaire. En 1728, les jésuites demandèrent la permission d'ouvrir un collège à Montréal et quelques années après, l'institut des Frères Charon de cette ville projeta d'établir des maîtres d'école dans toutes les paroisses, comme en France; il passa même, dans cette vue, un acte d'association avec les Frères des écoles chrétiennes de Paris, mais son projet n'eut pas de suite. Il ne fut jamais question d'aucun plan général d'instruction publique. Chose inouïe, l'imprimerie ne fut introduite dans la colonie qu'en 1764, cent cinquante-six ans après la fondation de Québec.

« Les maisons d'éducation pour les garçons ne devaient donc pas être nombreuses, et, en effet, il n'y en avait guère que dans les villes. C'étaient le collège des Jésuites, les Séminaires de Québec et de Montréal qui avaient quelques classes élémentaires, les Récollets et les Frères Charon. Les Jésuites étaient ceux qui, par état, devaient être à la tête de l'enseignement; mais ils furent moins heureux en Canada qu'ailleurs, car leurs classes ne furent jamais considérables. On se contentait dans les villes des connaissances nécessaires pour le courant des emplois. Le gouvernement, qui préférerait avant tout la soumission de ses sujets, se

---

(1) *Histoire du Canada*, Vol. I, p. 196.

donnait bien de garde de troubler un état de choses qui rendait les colons moins exigeants, moins ambitieux et plus faciles à conduire. »

Ce jugement, un peu évêre, appelle quelques remarques. Ainsi, l'auteur nous apprend qu'en 1714 il y avait 75 pensionnaires au Séminaire de Québec, mais il ne nous dit pas combien en avaient les Jésuites, ni combien d'externes fréquentaient leurs classes. Quand on sait, par exemple, qu'en 1668, le Collège comptait 50 à 60 pensionnaires et autant d'externes <sup>(1)</sup>, on peut se demander si en 1714 ce nombre était bien diminué. En 1735, les Pères Jésuites avaient encore au delà de 100 enfants dans la petite école seule. Aussi bien, nous ne serions pas prêt à affirmer, pour notre part, que les Jésuites, qui « par état devaient être à la tête de l'enseignement, furent moins heureux au Canada qu'ailleurs » et, qu'étant donné la population, « leurs classes ne furent jamais considérables ».

Le lecteur sait aussi ce qu'il faut penser du projet formé par les Frères Charon en 1728 (sic), d'établir des maitres d'école dans les paroisses, projet qui n'eut pas de suite, dit notre auteur, comme si les Hospitaliers n'avaient pas fourni des instituteurs à certaines paroisses, de 1718 à 1730 au moins. <sup>(2)</sup>

Garneau ne ménage guère non plus le gouvernement français dans cette page. Que celui-ci n'ait pas fait tout ce qu'il aurait pu et dû faire, qu'en général, il se soit reposé sur le clergé du soin de donner l'instruction aux enfants, comme la chose se passait en France, du reste, nous l'admettons volontiers; mais nous ne pouvons en venir à la conclusion, avec l'auteur, que « le gouvernement, qui préférerait avant tout la soumission de ses sujets, se donnait bien de garde de troubler un état de choses qui rendait les colons moins exigeants, moins ambitieux et plus faciles à conduire ». L'histoire est là pour prouver que, sans avoir fait beaucoup pour l'instruction de la jeunesse, les autorités civiles n'y furent pas opposées, bien au contraire. Les lettres de satisfaction et d'encouragement adressées par le roi ou par son ministre à M<sup>gr</sup> de Laval, à M<sup>gr</sup> de

(1) ROCHEMONTEIX, *Les Jésuites et la Nouvelle-France au XVIIe siècle*, vol. I, p. 220, note.

(2) Au sujet de l'acte d'association passé avec les Frères des Ecoles chrétiennes, voici ce que dit un manuscrit de l'abbé Bois, cité par Jacques Viger: « Deux Frères de la Doctrine Chrétienne firent le voyage de France à Montréal, pour prendre une connaissance exacte des biens et des dettes de l'Hopital-Général et après un examen sérieux, ils refusèrent d'accepter l'union préméditée et tentée et s'en retournèrent en France ». (*Saberdache*).

Saint-Vallier, aux Jésuites, aux Hospitaliers, etc., la correspondance échangée à ce sujet, entre la Cour et les autorités du Canada, gouverneurs et intendants comme de Denonville, Vaudreuil, Beauharnois, Raudot, Bégon et Hocquart, seraient la meilleure réponse à cette accusation. Au surplus, les subventions accordées aux communautés enseignantes d'hommes et de femmes, font voir que la Cour fit presque autant, proportion gardée, pour l'instruction des enfants, que pour le commerce, l'industrie, la colonisation et parfois, hélas ! pour la défense du pays.

On a trop oublié peut-être ce qui se passait en France à la même époque et par suite, on en est venu à reprocher au gouvernement français de ne pas avoir fait pour le Canada ce qu'il ne faisait pas pour la mère patrie. Le gouvernement s'occupait fort peu de l'éducation au Canada, dit-on. Mais s'en occupait-il davantage en France ? Il est admis, et c'est ce qu'on enseigne de nos jours en France, qu'avant la Révolution... « l'État se désintéressait à peu près complètement de l'enseignement et, n'exerçant sur lui qu'un droit de contrôle fort superficiel, se désintéressait aussi de ses moyens d'existence... Les écoles primaires (vivaient) de fondations, de subventions municipales ou simplement de la générosité des congrégations religieuses qui les tenaient. »<sup>(1)</sup>

De ce que le gouvernement ne faisait rien ou presque rien pécuniairement pour les écoles primaires, il ne faudrait pas conclure qu'il était opposé à l'instruction, ou que celle-ci fut négligée. « L'État, disait A. Bellée, ne s'était pas alors comme de nos jours, substitué complètement à l'initiative individuelle. Il se bornait à la surveiller, à la diriger, et à la régulariser, ce qui, pour beaucoup d'esprits clairvoyants, est son véritable rôle. »<sup>(2)</sup>

Ici, comme en France, le clergé s'étant chargé de fonder des écoles, le gouvernement l'aida non seulement de ses conseils, mais encore de ses deniers.

Quant à l'instruction même, elle ne nous paraît pas, à tout prendre, avoir été ici de beaucoup inférieure à celle qui se donnait là-bas aux mêmes époques.

Dans l'ancienne France, des travaux de grande valeur l'ont démontré,<sup>(3)</sup> l'enseignement primaire était déjà très répandu aux

(1) L'ABBÉ GAGNOL. *Histoire Contemporaine*, Paris, Pousielgue, 1898, p. 15.

(2) Cité par L'ABBÉ ALLAIN, *L'Instruction primaire*, etc., p. 204.

(3) Cf. L'ABBÉ ALLAIN, *L'Instruction primaire*, etc., in-12 de 304 pages ; et *Revue des Questions Historiques*, Tome 33.—TAINÉ., *Les Origines de la France Contemporaine*, Hachette, 1901, *passim*.—L'ABBÉ GUIBERT. *Histoire de J.-B. de la Salle*, Paris, 1900.

XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. « Avant la Révolution, dit Taine, les petites écoles étaient innombrables : dans la Normandie, la Picardie, l'Artois, la Flandre Française, etc... on en comptait presque autant que de paroisses, en tout probablement 20,000 ou 25,000 pour les 37,000 paroisses de France et fréquentées, efficaces ; car en 1789, 47 hommes sur 100 et 26 filles ou femmes sur 100 savaient lire et pouvaient écrire ou du moins signer leur nom. »<sup>(1)</sup> Les deux-tiers des paroisses ou à peu près avaient donc leurs écoles et c'était beaucoup. Cependant, le même auteur avait pu écrire plus haut, et encore avec vérité, en parlant de la distribution du clergé : . « en des milliers de petits villages écartés et pauvres, celui-ci (le curé ou le vicaire) était le seul homme qui sût couramment écrire et lire. Dans nombre de communes plus grosses, mais rurales, sauf le seigneur résident et quelque homme de loi ou praticien d'éducation bâtarde, nul autre que lui n'était lettré. »<sup>(2)</sup>

Et pourtant, la France comptait quatorze siècles d'existence et sa population était de 24 millions d'âmes à l'époque de la Révolution. Les paysans, groupés le plus souvent dans des communes, villages ou hameaux, pouvaient aisément envoyer leurs enfants à l'école. En France, du reste, la condition du peuple était bien autrement favorable à la diffusion de l'enseignement que ne l'était celle des colons du Canada, qui avaient tout contre eux : le petit nombre, la pauvreté, l'éloignement, la rigueur du climat, un état de guerre presque continuel, etc. Néanmoins, un siècle ne s'était pas écoulé depuis la fondation de Québec que des écoles étaient établies non-seulement dans les villes mais encore dans plusieurs paroisses de la campagne. En 1721, la colonie renfermait 25,000 âmes et 70 paroisses tenaient registres. Or, à cette date, on comptaient, tant pour les filles<sup>(3)</sup> que pour les garçons, une trentaine d'écoles primaires réparties sur différents points du pays, et nous ne parlons ici que des écoles dont nous avons pu constater l'existence ; d'autres, tenues par des curés, des fils de famille, ou des notaires, dont les noms ne nous sont pas parvenus, ne sont pas comprises dans ce chiffre.

Notre tâche est terminée. Des recherches nouvelles et plus étendues prouveront, nous en avons l'espoir, que dans ces quelques

(1) *Origines de la France Contemporaine*, Vol. X, p. 29

(2) TAINÉ, *opere cit.*, Vol. VIII, p. 157.

(3) Les Sœurs de la Congrégation avaient à elles seules huit ou dix écoles dans les campagnes.

notes, nous sommes resté en deça de la vérité. Si l'éducation ne fut pas universellement répandue au Canada, sous le régime français, elle n'y fut pas non plus négligée. Le clergé y donna toute son attention; les autorités civiles ne s'en désintéressèrent pas plus ici qu'on ne faisait en France, et le peuple lui-même, étant donné les circonstances, fit tout ce qu'il pouvaient faire. Aussi, nous pouvons dire en nous servant d'une expression de M. Chauveau que « les colons ne furent jamais dans cette ignorance absolue et abrutissante dont on est encore frappé chez les basses classes de quelques pays européens ». <sup>(1)</sup>

Quoi qu'il en soit du degré d'instruction de nos pères, ce sont leurs fils, nos ancêtres, qui, grâce à l'éducation religieuse qui ne leur fit jamais défaut, grâce aussi au patriotisme éclairé que l'on avait développé chez eux, ont su, dans les années de lutte et d'oppression, conserver intactes et léguer à leurs enfants, une religion, une langue et des institutions qui sont le fond même de notre nationalité et sans lesquelles le nom de Canadien français, dont nous avons raison d'être fiers, ne serait plus qu'un vain mot.

AMÉDÉE GOSSELIN, p<sup>tre</sup>.

---

« La gardienne de lumière et autres histoires canadiennes. » — M. Faguet fait de cet ouvrage de Henry Van Dyke, pasteur américain, à l'occasion de la traduction française qu'en a faite Sainte-Marie Perrin, une critique très élogieuse. <sup>(2)</sup> « Ces tableaux sont charmants. Ils ont quelquefois même la grandeur de l'épopée, comme *la Gardienne de lumière* qui est telle qu'il ne faudrait pas me prier beaucoup pour que je la misse tout à côté d'*Hermann et Dorothée* et peut-être même... enfin ne nous perdons pas plus dans les comparaisons et disons simplement que *la Gardienne de lumière* est un pur chef-d'œuvre. »

---

(1) *L'Instruction publique*, p. 56.

(2) *Revue latine*, 25 mai 1907, p. 288.

ÉTUDE  
SUR  
L'HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE CANADIENNE <sup>(1)</sup>

---

MICHEL BIBAUD

(1782-1857)

---

LE POÈTE

(suite)

La troisième satire vaut mieux ; et elle traite de la paresse. On peut n'avoir été ni avare, ni jaloux ; mais il est rare qu'on n'ait pas été quelque jour victime docile de la paresse. Bibaud lui-même n'avait-il pas, depuis qu'il prêcha les envieux, gardé pendant six mois le silence ? Au lecteur qui s'en peut étonner il avoue qu'il était aux prises avec cette mollesse et cette langueur qu'il veut aujourd'hui dénoncer ; c'est, au surplus, ses luttes personnelles avec la paresse qui lui ont suggéré le thème de cette nouvelle satire.

Mais la muse de Bibaud est encore quelque peu endormie au moment où le poète commence sa satire, et il définit comme suit, plaisamment et prosaïquement, son sujet.

Je demande et répons : qu'est-ce que la paresse ?  
Une indigne langueur, une lâche mollesse,  
Qui fait qu'on ne fait rien, quand on doit travailler,  
Ou qu'on dort mollement, quand on devrait veiller ;  
Quand on est bien portant, fait qu'on se dit malade ;  
Fait enfin, que l'on fait comme faisait Vervade.

La définition de la paresse ne suffit pas pour en inspirer l'horreur. Bibaud va donc plus outre ; il en décrit les stériles effets,

---

(1) Cf. le *Bulletin*, janvier et juin 1904, avril, juin, septembre 1905, avril, septembre, novembre 1906, avril 1907.

et il remonte, comme doit le faire tout poète qui se pique de philosophie, jusqu'aux causes du mal qu'il veut guérir. Et il constate qu'au Canada la paresse dont nous sommes collectivement coupables doit être attribuée à deux causes, ou, pour parler comme Bibaud, à deux poisons qui engourdissent et qui paralysent, quand ils ne la tuent pas, notre activité. Et ces deux poisons dont on abusait déjà évidemment à l'époque où vivait Bibaud, c'est l'alcool et le tabac.

Bibaud prêche donc aussi la tempérance : ce fut un Mailloux ou un Quartier avant la lettre.

Le rhum, en nos climats, fait d'horribles ravages,  
Et, sous tous les rapports, cause d'affreux dommages;  
Que de jeunes gens morts, pour en avoir trop pris!  
Combien d'autres n'auront jamais les cheveux gris,  
Si, malgré tant d'avis, de malheureux exemples,  
Ils en prennent encore à mesures très amples...

Et le poète démontre que l'ivresse, avant qu'elle ne brise la vie, est cause de ruines pour les familles, fait l'homme inutile et capable de rien.

Mais encore qu'« en nos climats » les intempérants sont multiples, plus nombreux encore sont ceux qui aspirent

à longs traits, par un tube, une pipe,  
La vapeur et l'esprit d'un suc assoupissant.  
.....  
La pipe, au Canada, produit un grand dommage;  
Y tient trop souvent place et d'étude et d'ouvrage.  
Passez-vous par les champs, dans le temps des moissons,  
Vous entendez partout : « Allumons ! allumons ! »  
Aussitôt fait que dit ; mais pendant qu'on allume,  
Et qu'on fume, le fer refroidit sur l'enclume.  
Chez notre laboureur, cinquante fois le jour,  
Et le sac à tabac et la pipe ont leur tour :  
Il fume en se levant, fume quand il se couche ;  
En un mot, a toujours une pipe à la bouche.

Après avoir fait ce petit tableau de nos mœurs, découpé cette petite tranche de vie canadienne, et signalé toute la perte de temps qu'entraîne l'abus du tabac, Bibaud, pour charger davantage son réquisitoire, oublie qu'il s'agit en son poème de la paresse, et raconte tout au long comment un jour *Tabager* visitant sa grange

remplie de six mille gerbes, se livre d'abord à des calculs ambitieux, escompte déjà une abondante prospérité, puis s'endort en fumant sur le foin, et met le feu à ses récoltes, et voit en un moment

sa gloire en fumée et sa richesse au vent,

Après cette digression, ou ce hors-d'œuvre, notre poète revient par droit et court chemin à son sujet, et lui, l'ouvrier si actif qui a tant fait pour « restaurer » la presse et la littérature canadiennes, et qui a si souvent rencontré chez ceux qui n'étaient pas ses abonnés de décourageantes apathies, il écrit contre la paresse intellectuelle du Canadien une des plus violentes pages de sa satire. Il insiste sur l'horreur que nous avons pour l'étude, sur le peu de cas que nous faisons des choses de l'esprit.

Cultiver son esprit?... Ah! c'est une autre chose;  
On ne peut s'y résoudre, on le craint, on ne l'ose:  
On est fier d'un verger, d'un champ, d'un paletoi,  
D'un chien: de son esprit, nullement...

.....  
Oh! combien ce pays renferme d'ignorants  
Q'on aurait pu compter au nombre des savants,  
S'ils n'eussent un peu trop écouté la Paresse,  
Et s'ils se fussent moins plongés dans la mollesse!  
Combien, au lieu de lire, écrire, ou travailler,  
Passent le temps à rire, ou jouer, ou bailler!

C'est à cette paresse intellectuelle, dont, hélas! est encore trop victime notre esprit canadien, aussi bien qu'à cette indolence qui nous fait incapables de suffisamment réagir contre les influences qui nous entourent, que Michel Bibaud attribue la corruption de notre parler français. Il ne dit rien de notre prononciation, où se trahit déjà la nonchalante mollesse du langage, mais il met au compte de cette insouciance les termes impropres et les anglicismes qui farcissent nos conversations et nos discours.

La paresse nous fait mal parler notre langue:  
Combien peu, débitant la plus courte harangue,  
Savent garder et l'ordre, et le vrai sens des mots;  
Commencer et finir chaque phrase à propos?  
Très souvent, au milieu d'une phrase française,  
Nous plaçons, sans façon, une tournure anglaise:  
*Presentment, indictment, impeachment, foreman,*  
*Sheriff, writ, verdict, bill, roast-beef, warrant, watchman.*  
Nous écorchons l'oreille, avec ces mots barbares,  
Et rendons nos discours un peu plus que bizarres.

\*\*

L'idée principale, l'idée fixe que Bibaud avait rapportée et gardée de la composition de cette satire, c'est que la paresse est mère de l'ignorance, et que l'ignorance est ici comme partout, un crime très grave qu'il importe de poursuivre en ses diverses manifestations. Il écrit donc sa quatrième et dernière satire contre l'ignorance.

Il s'excuse de persister en un genre de poésie qui ressemble si souvent à la prose. A quoi lui servirait d'ailleurs de chanter sur un ton plus élevé, et de s'abandonner à l'inspiration lyrique, ou de célébrer les merveilles de l'art et de la nature ?

Serait-on bien compris, au pays canadien,  
Où les arts, le savoir sont encore dans l'enfance,  
Où règne, en souveraine, une crasse ignorance ?  
Peut-on y dire, en vers, rien de beau, rien de grand ?  
Non, l'ignorance oppose un obstacle puissant,  
Insurmontable même au succès de la lyre  
Qui s'élève au-dessus du ton commun de dire...

Et voici donc Bibaud introduit par ce détour dans le vif de son sujet. Il stigmatise avec vigueur, tempérée parfois d'une pitoyable modération, l'ignorance de ses compatriotes et les effets plus ou moins déplorables de cet état d'esprit. Son pessimisme est particulièrement sévère pour les Canadiens qui vivaient sous le régime français.

Il suffit de savoir que, sous notre ancien maître,  
Louis, nul imprimeur ici n'osa paraître ;  
Qu'on n'y faisait, vendait ni livre, ni journal.

Bibaud n'entreprend pas, d'ailleurs, de préciser autrement les causes et la gravité de cette situation intellectuelle ; il ne s'inquiète pas d'entrer dans les détails de l'organisation scolaire de cette époque, ni de mesurer son jugement sur des informations d'une exactitude scientifique. Michel Bibaud sait bien que le poète satirique n'est pas un historien, et aussi que la poésie satirique est faite pour exagérer les choses, et par ce moyen mettre en meilleur relief le mal auquel elle s'attaque. En quoi la satire ressemble souvent à l'éloquence, et en quoi toutes deux prouvent qu'elles connaissent assez bien l'âme humaine et les avenues par lesquelles il la faut aborder.

Au reste, Michel Bibaud a pris soin de corriger lui-même à plusieurs reprises l'impression trop pénible que l'on pourrait recevoir de sa poésie. Bien qu'il s'impatiente des transformations un peu lente de notre vie sociale, il reconnaît qu'il y a eu progrès de l'instruction dans notre pays.

Il ne veut pas laisser entendre

Que les premiers colons, nos ancêtres, nos pères,  
Furent, bien plus que nous, entourés de lumières;  
Qu'ils apprenaient bien mieux le latin et le grec;  
Que les arts florissaient beaucoup plus dans Québec.

Nous nous préoccupons plus que nos pères de nous initier aux rudiments de la science :

Pourtant le temps n'est plus, où, chose inexplicable,  
Un noble campagnard paraissait dédaigner  
L'art de lire, était fier de ne savoir signer.

Au reste, celui-là seul est ignorant, au sens où Bibaud emploie ce mot, qui a volontairement négligé les moyens qu'il avait de s'instruire. Celui qui n'a pu apprendre et dans l'appréciation des progrès de l'enseignement primaire au Canada, il faut tenir compte de tous les obstacles qu'il a fallu surmonter, et de tous ceux qu'il n'était pas toujours possible de franchir, pour atteindre toutes les âmes d'enfants—celui donc qui n'a pu apprendre n'est pas l'ignorant que flagelle Bibaud. Il s'en explique assez lourdement.

L'ignorant est celui qui put, dans son enfance,  
Apprendre, mais par goût, manqua de diligence;  
Qui, pouvant être utile à ses concitoyens,  
De les servir un jour négligea les moyens.

Mais l'ignorant, quel qu'il soit, est coupable s'il se risque et se fourvoie en des situations qu'il ne peut occuper.

Qui croirait qu'on a vu plus d'un représentant,  
Par la foule porté dans notre parlement,  
Ignare jusqu'au point de ne savoir pas lire,  
Et de la main d'autrui se servir pour écrire!  
« A la chambre », dit-on, « si tous savaient parler,  
Ils ne finiraient plus. » Mais, s'il faut leur souffler :  
*Où, non, n'est-ce pas chose et honteuse et nuisible?*

L'ignorance est donc présomptueuse, et elle s'installe en des fonctions où ne peut briller que sa sottise. Mais il est un mal

plus grand qui est le fruit naturel de l'ignorance, c'est l'erreur et la superstition. Et Bibaud décrit avec abondance et parfois avec une certaine force de style cette hydre de la superstition :

Monstre informe, hideux, horrible, détestable ;  
 Pour l'homme instruit néant, mais être formidable  
 Pour l'ignorant, surtout pour notre agriculteur ;  
 De plus d'un accident inconcevable auteur ;  
 Cahos, confusion de notions bizarres,  
 Roulant, s'accumulant dans des cerveaux ignares :  
 D'où naissent, tour à tour, mille fantômes vains ;  
 Revenants, loups-garous, sylphes, sabbats, lutins ;  
 Les nécromanciens, les sorts, l'astrologie,  
 Le pouvoir des esprits, des sorciers, la magie,  
 Et mille autres erreurs dont le cerveau troublé  
 Du superstitieux croit le monde peuplé.  
 Pour le peuple ignorant, l'orage, le tonnerre,  
 Les tourbillons de vents, les tremblements de terre,  
 Tout est miraculeux, tout est surnaturel.  
 Heureux, encore heureux, si Dieu, si l'Éternel  
 Est cru l'auteur puissant des effets qu'il admire,  
 Ou leur cause première ; et si dans son délire,  
 Sous les noms de sorcier, d'enchanteur ou devin,  
 Il n'attribue à l'homme un pouvoir surhumain.

On se rappelle que parmi les plus belles pages de Lucrèce, il faut citer celles où le poète raconte les effets désastreux de la superstition dans le monde. Bibaud est bien loin, certes, de se hausser jusqu'au niveau du poète latin, mais il a vraiment écrit sur ce sujet quelques-uns des meilleurs vers que l'on puisse lire dans ses satires.

Bibaud termine son poème en saluant l'aurore de temps nouveaux. Il voit l'horizon s'éclairer des lumières de la science ; et les collèges classiques qui ont été fondés, il y a quelques années, à Montréal et à Nicolet, par les abbés Curoteau, Brassard, et par M<sup>sr</sup> Plessis, lui sont un gage certain que le savoir va partout se répandre. Cette satire fut composée en 1819. Dix ans après, quand le recueil des poésies de Michel Bibaud fut publié, trois autres collèges, ceux de Saint-Hyacinthe, de Chambly et de Saint-Anne, avaient été ouverts à la jeunesse par l'initiative de quelques prêtres. Déjà, par conséquent, commençait à se réaliser l'espérance et le souhait par lesquels le poète finit cette satire :

Je crois même entrevoir, dans un avenir proche,  
 Le temps où, délivré d'un trop juste reproche,

Où par le goût, les arts, le savoir illustré,  
 Comptant maint érudit, maint savant, maint lettré,  
 Le peuple canadien, loué de sa vaillance,  
 Ne sera plus blâmé de sa rustre ignorance ;  
 Où justement taxé d'exagération,  
 Mon écrit, jadis vrai, deviendra fiction.

\* \* \*

Il semble qu'avec cette dernière satire s'apaise l'esprit de Michel Bibaud ; les derniers vers nous laissent entrevoir une âme ouverte à la bienveillance. Aussi le poète ne fera-t-il plus de cette sorte de poésie. Mais pour persévérer dans l'imitation d'Horace et de Boileau, il publiera deux *Épîtres* où le moraliste reprend sous une autre forme, voisine encore pourtant de la satire, ses études de l'homme. Dans la première, qui est intitulée *Est modus in rebus*, il conseille la modération, la mesure en toute chose ; il la conseille surtout aux écrivains, et en particulier à ces critiques qui ne peuvent rencontrer chez des auteurs différents deux vers ou deux phrases qui se ressemblent sans crier au plagiat, et voudraient que l'on écrive *blanc* parce qu'un autre a dit *noir*, ou que l'on dise *trébucher* parce qu'on a déjà dit *choir*.

« Un autre a dit la chose avant vous. »—Je vous croi ;  
 Mais, c'est que par hasard il vécu avant moi.  
 Je l'eusse dite avant, avénu le contraire.

La seconde épître, qui a pour titre *Decipimur specie recti*, nous met en garde contre les apparences qui trompent et induisent l'homme en erreur. Presque toujours, dit Bibaud, en un vers qui est aussi de la prose :

Presque toujours l'erreur provient de l'apparence.

Et, par exemple, les absurdités astronomiques de l'antiquité :

La terre est un plateau, le ciel une calotte,  
 L'étoile un clou d'argent, légère papillotte,  
 A la vieillesse, au temps sujette à succomber,  
 Et que l'homme, à ses pieds, très souvent, voit tomber.

C'est aussi la fausse piété des anciens, et, on ne s'y attendait pas, l'Inquisition, les guerres religieuses, et une brave femme de la colonie du Massachusetts, Suzanne Martin, qu'on accusa de

sorcellerie, et que l'on fit monter sur le bûcher. Heureux le Canada! s'écrie enfin Bibaud :

de ces erreurs fatales  
Jamais il ne souilla ses antiques annales.  
Et jamais il ne vit un fanatisme ardent  
D'un crime imaginaire accuser l'innocent,  
Le condamner à mort, le conduire au supplice.  
Non, la religion y fut consolatrice ;  
Y conserva des mœurs l'aimable aménité,  
Et ne s'arma jamais d'un pouvoir redouté.

Enfin, et peut-être pour pousser jusqu'au bout l'imitation de ses deux maîtres Boileau et Horace, Michel Bibaud s'est essayé dans la poésie lyrique, et nous a laissé des hymnes, des odes, des chansons, voire même des poésies galantes comme *le Pouvoir des Yeux* et *les Peines de l'Amour*. Cette partie de son œuvre poétique est celle qui nous intéresse le moins. L'hymne aux *Savants de la Grèce* est une revue assez terne des découvertes que l'on doit au génie grec; l'ode aux *Grands chefs* indiens, à tous ces rois de la forêt qui régnèrent ici avant nous, ou à côté de nous, avec qui nos gouverneurs ont traité comme avec des princes, est d'inspiration factice, et reste bien éloignée de la sauvage beauté de ces vies libres et puissantes. Les poésies patriotiques consacrées à quelques-unes de nos gloires nationales, ou bien dirigées contre ce projet d'union des deux Canadas qui en 1822 excita vivement les esprits, n'offre guère d'autre intérêt que celui du sujet lui-même. Les nombreuses strophes où le poète célèbre *les Mœurs acadiennes*, sont une sorte d'idylle où le fiancé d'Angéline raconte avec plus de précision que de grâce les viriles énergies d'un peuple qui, suivant l'expression de l'abbé Casgrain, fut plus grand que ses malheurs.

Parfois, enfin, Bibaud, comme tant de poètes dont les vers sont l'unique produit d'une longue patience, s'amuse à jouer avec les rimes, à faire revenir les mêmes finales, et par exemple, à accoupler vingt-six fois une rime en *ec* avec le mot Québec.

\* \* \*

Après que le recueil de Michel Bibaud fut publié, en 1830, une revue de Paris, la *Revue encyclopédique* signala son œuvre. L'auteur de l'article était précisément cet Isidore Lebrun qui préparait alors l'ouvrage si intéressant, quoique souvent mal inspiré,

qu'il publia en 1833, le *Tableau statistique et politique des Deux Canadas*. Isidore Lebrun, assez bienveillant d'ailleurs pour Michel Bibaud, lui reproche de n'avoir pas assez emprunté ses sujets à la nature, à l'histoire, aux mœurs du Canada; il lui assure que les « peines d'amour », le « pouvoir des yeux » sont des sujets partout usés ou connus; il observe aussi que ses idées sont parfois mal coordonnées, que son style est heurté, incorrect, diffus, et qu'il y a dans ses vers des inversions et des enjambements que n'autorise pas l'auteur de l'Art poétique.

Michel Bibaud crut devoir répondre dans son recueil littéraire, le *Magazin du Bas-Canada* <sup>(1)</sup>, et se défendre de quelques reproches injustes qu'on lui adresse. Il déclare tout d'abord, et il l'en faut louer, qu'il a écrit pour les Canadiens et non pour les Français, qu'il choisit donc pour eux les sujets qui leur conviennent, et que les *peines d'amour*, et le *pouvoir des yeux*, encore qu'ils soient devenus choses anciennes et banales, intéressent encore les Canadiens aussi bien que les Français; il rappelle, d'ailleurs, que la plupart de ses pièces sont faites avec de la matière canadienne. Il affirme avec grand sérieux que ses idées sont bien coordonnées dans son cerveau, et que si elles ne le sont plus sur le papier cela dépend... de son style; il avoue d'ailleurs que la rime est faite pour le gêner; il s'insurge contre certaine règle étroite de Malherbe qui proscriit l'enjambement; et il s'excuse de ses faiblesses ou de ses incorrections, et il s'en justifie en citant des vers de Boileau qui sont aussi plats et aussi mal faits que les siens.

Au reste, Michel Bibaud ignorait moins que tout autre que son œuvre était assez éloignée de la perfection. Dans sa dernière satire, il raconte comment, pendant un songe, Phébus lui reprocha, très aimablement d'ailleurs, et en le tirant par l'oreille, d'oser faire des vers.

Crois-tu qu'impunément l'on se permet de rire,  
M'a-t-il dit, des neuf Sœurs, de Minerve et de moi ?

Seulement, parce que Minerve et les Muses se sont montrées douces et pitoyables au poète, lui, Phébus, ne lui infligera qu'un léger châtement: il n'entrera jamais dans la terre promise des sommets du Parnasse.

(1) Cf. *Magazin du Bas-Canada*, pp. 21-31, où M. Bibaud reproduit et commente l'article de la *Revue encyclopédique de Paris*.

Tu resteras au bas : ainsi je l'ai voulu,  
 Ainsi l'a décrété mon pouvoir absolu :  
 Tu seras, en un mot, plus rimeur que poète :  
 Différent de celui que ton pays regrette,  
 Qui, fort du beau génie et de l'heureux talent  
 Que des mains de Nature il reçut, en naissant,  
 Et que je réchauffai de ma divine flamme,  
 Brilla dans la chanson, l'épître et l'épigramme,  
 Y montra de l'esprit les grâces et le sel :  
 N'espère point, enfin, d'être un autre Quesnel <sup>(1)</sup>.

« Plus rimeur que poète », voilà donc comment s'estime Bibaud ; cet aveu ne fait pas sa poésie meilleure, mais il est tout de même louable et rare sur les lèvres d'un versificateur.

\* \* \*

Avec Michel Bibaud, nous terminons, semble-t-il, une première période de l'histoire de la poésie canadienne : la période des origines. D'autres poètes vont paraître bientôt, F.-X. Garneau, Joseph Lenoir, dont les vers ne ressemblent déjà plus tout à fait à ceux de Michel Bibaud, et se sentiront des influences du romantisme.

Pendant cette première période de notre littérature, la prose, celle des journaux, du *Canadien*, du *Courrier de Québec*, de *l'Aurore*, du *Spectateur*, fut mieux que la poésie représentative de la pensée et de l'esprit canadien. Aussi bien, notre poésie du commencement du dix-neuvième siècle se peut-elle distribuer en deux courants d'inégale importance, dont l'un dérive immédiatement de l'âme française, et l'autre descend en droite ligne de l'âme canadienne. Et ce double courant n'est, en réalité, que le prolongement de cette double influence, étrangère et nationale, que déjà l'on peut retracer dans les premières œuvres de notre dix-huitième siècle.

Or, notre poésie qui est d'inspiration française et qui est écrite par des poètes émigrés est, sinon plus abondante, du moins plus parfaite que l'autre qui est d'inspiration et de facture canadiennes. Elle est plus souple, plus gracieuse, plus artistique. Mais cette poésie est elle-même tout particulièrement pénétrée de ce qui fut l'âme et la vie un peu grêle des poésies du dix-huitième siècle français : poésies légères, badines, très agréables parfois, et qui

(1) *Satire contre l'ignorance.*

reflètent la surface, plus encore que les profondeurs de l'âme humaine. Parfois pourtant, elle se colore aussi des nuances qu'elle emprunte aux paysages, elle se remplit des gazouillements et des mille petits bruits de la nature, quand elle n'essaie pas de reproduire le mugissement terrible de notre Niagara ; et dès lors elle trahit cette tendance qui ira désormais s'accroissant, qui emportera bientôt en France vers la nature aimée, comprise et interprétée, la poésie, et qui ici, au Canada, ne s'affirmera pendant longtemps encore qu'en de timides essais.

D'autre part, la poésie qui est ici l'œuvre des Canadiens, si elle est parfois assez copieuse, et si elle s'étale volontiers dans les colonnes des journaux, et surtout sur la quatrième page du *Spectateur*, ne s'élève guère au-dessus d'une très ordinaire envolée. Souvent elle est lourde, et le souffle manque à ses couplets ou à ses strophes. Elle se préoccupe parfois des choses de la vie nationale ; elle se fait guerrière quand de toutes parts on court aux armes pour défendre le pays, mais elle se plaît surtout à lancer contre les journalistes, les politiques et les poètes le trait de l'épigramme et de la satire. Et ces poésies n'ont donc qu'un intérêt assez limité, très particulier, qui ne peut que rarement solliciter encore l'attention de la postérité. Bibaud seul, ou à peu près, fait exception, et écrit des satires dont quelques vers auront peut-être leur place dans une anthologie de nos anciens poètes canadiens.

Mais l'inspiration de Bibaud est plutôt classique, c'est-à-dire déterminée par le désir d'imiter, sinon de continuer, ceux qui ont, aux époques principales des littératures française et latine, manié l'arme du sarcasme et de l'ironie. Or, il est périlleux de recommencer Horace et Boileau ; l'imitation est parfois trop visible, et il reste toujours à l'auteur le chagrin, et au critique le devoir de constater que la copie est beaucoup plus pâle que l'original. Au surplus, Bibaud a su parfois peindre et ridiculiser avec précision quelques-uns de nos authentiques travers, et cela assure à ses satires l'intérêt qui s'attache aux documents historiques.

Les contemporains ne se sont pas fait illusion sur le mérite artistique de leurs poètes et versificateurs ; et ceux-ci, d'ailleurs, ont été, les premiers, modestes. Mais la modestie n'excuse pas toujours la médiocrité, et souvent on le fit bien voir à ceux qui, en dépit d'Apollon, persistaient à faire des vers. Il y eut de temps à autres dans les journaux des articles de critique, qui ne

sont pas sans doute des modèles du genre, mais qui révèlent à la fois un sens assez juste de la beauté littéraire et une franchise de correction un peu brutale. « On me dira peut-être, écrit l'un de ces critiques, que la poésie est encore dans son enfance en ce pays; je ne discute pas cela, mais quand on est en enfance, on ne doit pas se montrer en public. »<sup>(1)</sup>

Ce jugement est trop sévère et nous ne reprocherons pas aux rimeurs de ce temps de s'être montrés en public. Il faut un commencement partout, même quand il s'agit de l'histoire des lettres, et les commencements de l'art sont rarement glorieux. Mais il faut savoir gré à ceux qui osent quand même, et qui au prix de leurs insuccès tracent la voie à d'autres qui viendront après et les pourront dépasser. Outre que leurs œuvres sont un document précieux qui nous aide à fixer et à apprécier la valeur intellectuelle des hommes de leur temps, ils sont aussi le témoignage d'un effort qui fut à la fois utile et généreux. Ce mérite paraît assez mince sans doute, si on le rapproche de celui des grandes œuvres qu'il prépare, mais il est réel, et cela suffit pour que nous soyons reconnaissants à nos premiers prosateurs et à nos premiers poètes.

CAMILLE ROY, p<sup>tr</sup>e

---

(1) *Le Spectateur*, 22 juillet 1813.

# LIVRES ET REVUES

(CANADIANA)

Nous avons reçu de M. l'abbé V.-A. Huard les pages qui suivent :

## MES DISTRACTIONS

Depuis longtemps on se plaignait que la critique sincère nous manquât ; de cette lacune de notre outillage intellectuel dépendait en une bonne mesure, disait-on, la lenteur de nos progrès littéraires. Il faut donc applaudir au *Bulletin du Parler français*, qui ose dire aux écrivains ce qu'il pense de leur mérite. J'espère qu'il n'aura pas trop à se repentir de sa manière de faire. Pour moi, j'ai perdu un ami d'enfance, pour avoir cru nécessaire d'apporter quelque restriction dans l'élogieux compte rendu que je fis de l'un de ses ouvrages.

Il est vrai que je suis un homme « malchanceux ».

Ainsi, voilà quelques années, je rapportai dans le *Naturaliste canadien* le résultat des travaux de certains bactériologistes, qui avaient découvert l'existence et le mode de culture de tels bacilles, permettant de communiquer au beurre un arôme absolument délicieux. L'un de mes abonnés ne put digérer un beurre si appétissant, et me « renvoya » le journal avec indignation.

Ainsi, encore, l'abbé Provancher écrivit, il y a *quarante-cinq ans*, qu'un seul érable peut produire jusqu'à 20 livres de sucre dans une seule saison. Il écrivit, voilà *trente-trois ans*, que les mugissements du Wawarron se font entendre « à plus de trois milles de distance ». Et personne, durant cette longue suite d'années, surtout pendant que l'abbé Provancher était encore là pour donner ses preuves, personne n'a élevé la voix pour le contredire. Mais dès que, sur son autorité, je répète ces affirmations, on me tombe dessus.

Au cours des 225 pages d'un Manuel, il m'arrive d'employer un mot très usité chez nous, mais que les dictionnaires ignorent encore : tout aussitôt, on me « cogne » sur les doigts.

Il est donc prouvé que je suis un « malchanceux ».

On admet généralement, je crois, qu'un auteur dont l'ouvrage passe sous la dent de la critique doit laisser cet ouvrage se tirer d'affaire tout seul. Mais dans le cas présent, celui du *Manuel des Sciences usuelles*, dont M<sup>gr</sup> Laflamme nous a fait l'honneur à M. l'abbé Simard et à moi, de s'occuper assez longuement dans la dernière livraison de cette revue, il en va peut-être autrement. Car l'autorité scientifique du distingué professeur est si bien établie ; et, d'autre part, les sujets dont il s'agit dans notre ouvrage, et dans son article, sont si peu familiers à la plupart des lecteurs, que je me crois autorisé à voler au secours de mes petits Traités du *Manuel*, sortis avec trop d'éclaboussures, me paraît-il, des mains du critique.

Qu'on me permette donc, de présenter au lecteur, sur la plupart des « distractions », que M<sup>r</sup> Laflamme a cru devoir relever dans mes trois Traités, l'autre côté de la médaille. Je ne tiens pas, en effet, à passer pour un être aussi « distrait »—c'est-à-dire inexact—que l'article du *Bulletin* le laisse entendre. Et j'espère pouvoir démontrer que je n'ai pas été, par le fait, si « distrait » que cela...

Pour ce qui est du wawarron qui se fait entendre « trois mille à la ronde », M<sup>r</sup> Laflamme désire que je le relègue « dans le domaine de la mythologie batracienne ». Là ou ailleurs, je suis personnellement disposé à reléguer cet animal partout où l'on voudra. Mais j'avoue qu'il me répugne beaucoup de disposer d'une façon aussi sommaire d'une affirmation de l'abbé Provancher. Entre la négation pure et simple de M<sup>r</sup> Laflamme, et l'assertion de M. Provancher, qui fait preuve, à l'endroit où il en parle, d'une connaissance plus qu'ordinaire des usages du wawarron, il est difficile de se prononcer tout aussitôt pour celle-là, et je réclame, jusqu'à nouvel ordre, de n'être pas voué aux gémonies pour avoir accepté la parole de mon ancien maître et ami, feu l'abbé Provancher. Il faudrait pourtant savoir à quoi s'en tenir sur la puissance vocale du wawarron. Je crois qu'il faudra en venir à l'organisation d'un concours, ouvert à tous les wawarrons du pays, et dont le résultat nous fixera sur le problème scientifique dont il est ici question...

Passons maintenant aux « distractions » que j'aurais commises dans la rédaction de mon petit Traité de Botanique.

1<sup>o</sup> « Peut-on bien dire que « l'extrémité des radicelles, par où elles s'allongent dans le sol, est formée d'une sorte de coiffe », quand on sait que la coiffe ne fait que recouvrir pour le protéger le bout de la radicelle, et que celle-ci s'allonge exclusivement par le développement d'un autre tissu, jamais par celui de la coiffe elle-même. »

L'allongement visible, effectif, du bout de la radicelle, se fait par l'avancement progressif de la coiffe dans le sol; et je ne vois pas en quoi est fautive la formule par laquelle j'ai exprimé ce fait. L'endroit où j'ai écrit la phrase incriminée se trouve dans l'Anatomie végétale; je n'avais donc pas à expliquer là à quel point de la radicelle se produit le développement de tissu nécessaire pour la prolongation de cette partie de la racine: cette question relève de la Physiologie végétale. D'ailleurs, penser que ce serait la coiffe elle-même qui développerait ce nouveau tissu serait une absurdité, puisque cela mènerait à la conclusion qu'à force de s'épaissir de la sorte elle finirait par constituer elle-même la radicelle!

3<sup>o</sup> « Nous croyons qu'on aurait dû laisser de côté les descriptions des tiges ligneuses, monocotylédonées et acotylédonées, ces tiges n'existant pas au Canada. »

Soit!—si l'on veut me promettre qu'on n'aurait pas vu là une de ces lacunes que déplorait mon honorable critique au commencement de son compte rendu, les attribuant avec bienveillance aux étroites limites du programme officiel que nous avions à remplir.

D'ailleurs, faut-il vraiment s'en tenir au principe que, dans un manuel scientifique canadien, il n'y a pas à s'occuper des objets naturels qui peuvent exister en dehors du Canada? Et si, dans la zoologie, il convient, même au Canada, de parler un peu du *lion*, ne peut-on pas en Botanique, même au Canada, donner une idée de la tige du *palmier*?

3<sup>o</sup> « Dire que la fovilla peut s'échapper des grains de pollen « par des ouvertures très petites de l'enveloppe extérieure », est de nature à donner une idée inexacte de la hernie du boyau pollinique. »

Par une évidente « distraction », M<sup>gr</sup> Laflamme n'a pas exactement reproduit les termes que j'ai employés ; mais passons là-dessus.

Je lui ferai seulement observer que, dans l'extrait qu'il a reproduit, nous sommes encore et toujours dans l'Anatomie, et que je n'avais pas à y donner une idée, soit exacte, soit inexacte, « de la hernie du boyau pollinique ». Le boyau que voilà, c'est un phénomène physiologique, non pas anatomique ; et je lui ai rendu ample justice, par les mots et par l'image, dans la 2<sup>e</sup> partie du Traité, qui a pour objet la Physiologie végétale.

4<sup>o</sup> « Nous en dirons autant de l'affirmation que c'est la fovilla qui féconde les ovules de l'ovaire ; ce rôle est réservé exclusivement au noyau. »

Je prie M<sup>gr</sup> Laflamme de vouloir bien remarquer : 1<sup>o</sup> que je n'ai pas dit que la fovilla féconde les ovules de l'ovaire ; mais que, parlant du micropyle des ovules, j'ai ajouté : « par où doit arriver pour la fécondation la fovilla du pollen ». Il y a, au moins, forte nuance entre les deux façons de dire ; 2<sup>o</sup> que, par une surprenante permanence de « distraction », il s'attaque encore ici à la partie de l'Anatomie de mon Traité, où je n'avais pas à décrire la fécondation, qui est un phénomène physiologique ; 3<sup>o</sup> qu'eussè-je dit que « la *fovilla* du grain de pollen féconde les ovules de l'ovaire », ma « distraction » aurait encore été moins criminelle que celle de M. Aubert, du lycée Charlemagne de Paris, qui, dans un récent et beau traité de Botanique, cinq fois plus étendu que le mien, fait jouer au *grain de pollen* lui-même le rôle de la fécondation ; 4<sup>o</sup> que si j'avais, là ou ailleurs, décrit le phénomène de la fécondation d'une façon assez minutieuse pour y mentionner le rôle du *noyau* de la fovilla, il aurait fallu parler aussi, je suppose, des subdivisions de ce noyau en *cellule végétative* et en *cellule génératrice*, et ne pas oublier le *nucelle*, le *sac embryonnaire* et l'*oosphère* de l'ovule : ce qui serait peut-être un peu excessif, pour le plaisir « de nos bons petits gars de la campagne ».

5<sup>o</sup> « La feuille qui paraît la première à la surface du sol, dans la germination du blé, n'est pas le cotylédon de l'embryon, comme le texte semble le laisser comprendre ; le cotylédon reste sous terre. »

En effet, le texte dont parle M<sup>gr</sup> Laflamme *semble* laisser comprendre que cette première feuille des monocotylédonées est le cotylédon de l'embryon. Et la « distraction » (entendue au sens propre) qui m'est ici reprochée est réelle. Car je sais depuis à peu près 1870, où j'ai commencé à étudier la botanique, que le cotylédon des graines de ces plantes reste sous terre ; j'ai dû l'entendre dire à M<sup>gr</sup> Laflamme, en suivant son cours de botanique en 1872 ; et je l'ai constaté bien des fois dans les essais de culture que j'ai poursuivis, en amateur, pendant bon nombre d'années.

6<sup>o</sup> « Désigner la fonction chlorophyllienne sous le nom d'*assimilation* est peut-être forcer le sens de ce dernier mot, vu que ce qu'on appelle assimilation en botanique est tout autre chose. »

Avec un vif regret de ne pouvoir accepter cette assertion de M<sup>gr</sup> Laflamme, je dois dire que « ce qu'on appelle assimilation en botanique est » si peu « tout autre chose » que la fonction chlorophyllienne, que celle-ci peut se désigner sous

l'appellation d'« assimilation chlorophyllienne. C'est d'elle que j'ai parlé dans le passage que critique M<sup>sr</sup> Laflamme.

J'ajouterai, avec la permission de mon honorable contradicteur, qu'il y a, en outre, l'*assimilation protoplasmique*, qui s'exerce dans toute matière vivante, animale ou végétale. J'ai aussi décrit ce phénomène physiologique, dans mon petit traité de Botanique, mais sans le désigner expressément sous ce nom peu rassurant pour « nos bons petits gars » etc.

7<sup>o</sup> Il s'agit ici de mon affirmation, répétée de l'abbé Provancher, « qu'un érable peut donner jusqu'à vingt livres de sucre dans un seul printemps ». M<sup>sr</sup> Laflamme croit qu'il eût mieux valu indiquer seulement la production moyenne des érables, au lieu de se borner à mentionner le maximum de sucre qu'ils peuvent donner annuellement. C'est là affaire d'opinion, et qu'il n'y a pas à discuter.

Il reste à examiner les « distractions » ou « lapsus » qui, d'après M<sup>sr</sup> Laflamme, m'ont échappé dans la rédaction de mon essai de Minéralogie.

1<sup>o</sup> « Les marnes (dit M<sup>sr</sup> Laflamme) ne peuvent pas engraisser un sol en lui fournissant la chaux et la potasse, pour la simple raison qu'elles ne renferment pas de potasse. »

J'avais écrit le texte que voici :

« Jointes aux engrais ordinaires de ferme, elles engraisent le sol, en lui fournissant de la Chaux et de la Potasse. »

Eh bien, n'en déplaise à mon honorable contradicteur, il y a bien tout de même une petite quantité de potasse dans les marnes, à cause de leur base argileuse; *il y en a aussi un peu dans le fumier de ferme*. Et comme le sol n'en a besoin que d'une quantité minime, les marnes « jointes aux engrais ordinaires de ferme » font très bien son affaire en lui fournissant ce qu'ils ont de potasse.— Seulement, il ne m'est pas permis de m'étonner que M<sup>sr</sup> Laflamme ait eu la « distraction » de ne tenir aucun compte du premier membre de ma phrase.

2<sup>o</sup> « Le Manuel vous informe que le prix actuel de l'aluminium est de deux piastres la livre; à Shawinigan, on nous affirmait récemment qu'on le vendait trente sous. C'est le prix que donne le « Canadian Mining Journal » du 15 mars 1907. »

Ce que j'ai dit, c'est que la valeur dudit métal est d'environ \$2 la livre. Il y a là une erreur—commerciale—qu'il n'a pas été en mon pouvoir d'éviter, entre autres motifs parce qu'au mois de février, où s'est imprimée la page 207 du *Manuel*, je ne pouvais consulter le *Canadian Mining Journal* du 15 mars suivant.

3<sup>o</sup> « De plus, on n'extrait pas ce métal de l'alumine de l'argile; on ne l'a jamais fait. »

Pardon, je n'ai pas dit qu'on extrait l'aluminium « de l'alumine de l'argile ». J'ai dit: « On l'extrait, par exemple, de l'*alumine*, qui existe dans l'Argile, etc. » J'ai indiqué là que l'un des procédés de production de l'aluminium est de l'extraire de l'alumine; et j'ai cru utile d'ajouter que l'alumine existe dans l'argile, etc., ne jugeant pas nécessaire de mentionner les autres substances où il peut exister aussi. Mais il n'y a pas lieu de conclure de là que nécessairement c'est de l'« alumine de l'argile », plutôt que d'autres substances, que suivant moi, on tire le beau métal en question.

4<sup>o</sup> « Dire que « le cuivre n'est pas beaucoup utilisé à l'état pur », c'est oublier l'usage à peu près exclusif qu'on en fait pour l'enroulement des armatures et des aimants de champ des dynamos, ainsi que pour les canalisations d'énergie électrique. »

Je crois vraiment qu'il existe des esprits animés d'une aimable bienveillance et que leur zèle zoologique n'entraîne pas à une poursuite trop effrénée de la « petite bête ». Ces esprits modérés et conciliants me trouveraient, je pense, justifiable de dire : un métal qui n'est guère employé, même en grande quantité, qu'à un ou deux usages, n'est pas *beaucoup* utilisé, en comparaison, par exemple, du fer, du plomb, etc., dont on se sert partout et pour une infinité d'applications diverses.

Mais admettons, si l'on veut, que cette explication ne vaut rien, et que j'ai commis, au sujet du cuivre natif, une erreur : erreur, après tout, industrielle, non scientifique, et qui ne m'étonne pas, puisque je n'ai pas à me tenir au courant du progrès des industries électriques.

5° « Le Mercure natif n'est qu'une curiosité ; le mercure du commerce est extrait exclusivement du cinabre », etc.

Le *Manuel* s'est exprimé comme suit, là-dessus : « A l'état natif, on trouve le Mercure en Californie », etc. « Le Mercure du commerce provient surtout du minerai nommé cinabre », etc.

Je ne pouvais vraiment, dire que le mercure du commerce provient entièrement ou *exclusivement* du cinabre, lorsque l'on peut voir dans un ouvrage récent, et de sérieuse valeur scientifique, qu'on extrait, par lavage, le mercure natif d'un shiste ardoiser à Idria (Austro-Hongrie).

6° « Nous serions heureux encore de savoir où se rencontre le plomb natif en quantité exploitable, et se contenter de dire qu'il est rare qu'on le trouve ainsi n'est pas assez. Il vaudrait mieux laisser entendre, si on y tient, qu'on ne le trouve à l'état natif que dans quelques coins perdus de la Suède, des monts Ourals, du Colorado et de l'Idaho, et encore en toute petite quantité, ou n'en pas parler du tout. Le plomb du commerce est extrait de la galène. »

Voici maintenant le passage du *Manuel* qui m'a valu ces observations assez peu gracieuses :

« Il est assez rare de rencontrer dans la nature le Plomb à l'état natif, et les gisements qui en existent sont de faible importance. Le minerai le plus fréquemment trouvé et exploité est le sulfure de Plomb, nommé aussi *galène*. »

Je prie le lecteur, de vouloir bien comparer attentivement ce passage du *Manuel* avec le passage qui s'y rapporte, de l'écrit de M<sup>sr</sup> Laflamme, et de prononcer lui-même sur l'équité du traitement dont je suis ici l'objet de la part du savant professeur. Pour moi, je me contente de faire remarquer que je n'ai aucunement parlé du plomb natif « en quantité exploitable ».

7° « Nous ne dirons rien du chapitre consacré aux pierres précieuses, si ce n'est que l'auteur paraît confondre l'onix véritable (silice) avec l'onix mexicain qui est une variété de calcaire. »

Je ne sais vraiment pas si j'ai fait la confusion que soupçonne M<sup>sr</sup> Laflamme. Tout ce que je sais, c'est que le passage du *Manuel* est le résumé scrupuleusement exact du passage consacré à cette pierre dans l'ouvrage scientifique dont j'ai parlé ci-dessus à l'article 5<sup>e</sup>.

J'espère avoir démontré, à la satisfaction du lecteur, que la plupart des distractions » ou « lapsus » que mon critique a relevés dans les trois premières parties du *Manuel*, et qui sont évidemment ce qu'il y a trouvé de plus grave, ne résistent pas à un examen sérieux. Et le fait qu'un savant du renom de M<sup>sr</sup>

Laflamme n'a rencontré, dans mes trois petits traités d'histoire naturelle, aucune véritable erreur contre la science, m'inspire, je l'avoue, une véritable satisfaction.

Avant de terminer son compte rendu du *Manuel des Sciences usuelles*, M<sup>gr</sup> Laflamme a cru devoir m'exhorter à lui donner plus de clarté et d'exactitude.

Je suis certainement touché de l'intérêt que l'éminent professeur manifeste ici en faveur de notre œuvre du *Manuel*. Mais enfin... En fin de compte, pour qu'un homme comme M<sup>gr</sup> Laflamme ait jugé convenable de me donner un conseil de ce genre à la face de... l'univers, il faut qu'il n'ait pas trouvé, dans la partie du *Manuel* que j'ai signée, même la dose moyenne, strictement requise, de ces deux qualités essentielles du style scientifique. C'est la première fois de ma vie que je suis l'objet d'observations de cette sorte, et l'on ne regardera pas comme déplacés, je l'espère, les quelques mots qu'il me paraît nécessaire de dire ici à propos de ces exhortations, conseils ou observations.

Pour ce qui est de la CLARTÉ, d'abord, si j'ai été si obscur, et même quelquefois « nuageux », lorsque j'ai rédigé mes trois traités, vers la fin de l'an 1906, j'ai dû l'être également durant toute ma carrière.—Eh bien, comment se fait-il alors que, de la part des élèves des deux douzaines de classes qui ont passé « sous ma férule », aucune plainte se soit jamais élevée sur le défaut de clarté de mon enseignement ? Comment se fait-il que, dans les nombreux comptes rendus qui ont été faits, au pays et en France, de mes ouvrages précédents, jamais l'on n'ait seulement fait allusion à ce défaut de clarté de ma manière d'écrire ? Comment se fait-il, pour en venir au récent *Manuel* lui-même, que M. Magnan, dont la compétence en pédagogie est bien connue, ait écrit dans l'*Enseignement primaire* que « la clarté et la correction » sont « les deux qualités maîtresses du *Manuel des sciences usuelles* » ? Comment se fait-il, enfin, que l'un de nos littérateurs de tout premier ordre prenait la peine de m'arrêter au passage, dernièrement, pour me dire qu'il était à lire le traité de Zoologie du *Manuel* et qu'il en trouvait le style absolument limpide ?

Quant à l'EXACTITUDE, elle doit sans doute tout dominer dans un travail scientifique ; et rien n'est plus sensible pour l'auteur d'un ouvrage de ce genre que de s'entendre dire que cette qualité manque trop à son œuvre. Aussi, je l'avoue, l'appréciation que vient de faire M<sup>gr</sup> Laflamme, à ce point de vue, de mes trois traités du *Manuel*, m'a causé d'abord le plus vif chagrin. Heureusement, un examen sérieux des motifs qui lui ont dicté ce jugement m'a démontré qu'ils ne reposaient à peu près sur rien, et j'ai confiance que le lecteur est de mon avis sur ce point. Aussi bien, puis-je dire, je n'y comprenais plus rien ! On ne me permettrait pas assurément, de décrire ici ma méthode de travail, ni d'exposer le soin minutieux et scrupuleux que je mets à m'assurer de la rigoureuse vérité de tout ce que je j'écris. Mais, du moins, je crois pouvoir mentionner ici que l'un des quelques défauts que l'on a trouvés à mes deux livres de récits de voyages, ç'a été au jugement d'écrivains de grande valeur, de m'être trop attaché à l'absolue exactitude des choses. Je crois pouvoir ajouter, en outre, relativement à mon *Traité élémentaire de Zoologie et d'Hygiène*, que j'avais là à décrire assez au long l'anatomie et la physiologie animales, et surtout humaines, et cela sans aucun autre secours que les textes des auteurs et les représentations par la gravure ; et que cependant, même dans la première édition, on n'a pu relever qu'une couple d'erreurs de peu d'importance. Comment donc

pourrait-il se faire que j'eusse perdu, spécialement pour la rédaction de mes trois traités du *Manuel*, le souci d'exactitude que j'ai coutume d'apporter dans tous mes travaux?—Avec confiance, je pose la question au public qui a bien voulu jusqu'ici prendre connaissance de mes écrits.

V.-A. HUARD, ptre.

Le Comité du *Bulletin* a bien voulu me communiquer le plaidoyer ci-dessus de M. Huard en faveur de son livre. L'auteur y défend sa cause avec toute l'habileté d'un polémiste de race et à parole facile. Il serait peut-être possible de justifier ce que j'ai dit de cet ouvrage, en dépit des nombreuses pages destinées à me refuter. Mais, comme il s'agit d'un sujet qui, en lui-même, n'est pas du ressort de la Société du Parler français, je crois inutile de prolonger le débat, tout en refusant, bien entendu, d'admettre que mon savant ami ait raison sur tous les points en litige. J'ai l'illusion de penser que les gens du métier ne seront pas trop surpris de cette dernière réserve.

C. L.

---

*Bulletin du Parler français au Canada.* Tome V, déc. 1906 à mars 1907.—« On y trouve de fort intéressants travaux : . . . des Bulletins bibliographiques qui témoignent de l'activité littéraire de nos compatriotes d'origine : des articles fort instructifs sur le langage commercial (par M. J.-P. Paradis), quelques vieux mots dans les documents anciens (par M. P. Gagnon), les noms populaires de quelques plantes (par M. C. Laflamme).

Le dernier numéro contient une nouvelle étude de M. Rouillard sur les prénoms au Canada.

Un excellent travail qui se recommande à toute l'attention du linguiste est celui de M. Rivard sur *la francisation des mots anglais dans le franco-canadien . . .* »

J. VINSON. <sup>(2)</sup>

---

(2) *Revue de linguistique et de philologie comparée*, 15 avril 1907, p. 130.

# LEXIQUE

## CANADIEN-FRANÇAIS

(Suite)

**Connestache** (*kônêstâc*) s. m.

|| Amidon de maïs.

ÉTYM. Ang. *corn-starch*.

**Consarver** (*kôsârvê*) v. tr.

|| Conserver.

DIAL. *Consarver* = m. s., Centre, JAUBERT.

**Consent** (*kôsâ*) adj.

|| Consentant. *Ex.*: Son père est *consent* = Il est consentant, il consent.

VX-FR. *Consent* = m. s., LA CURNE, LITTRÉ, GODEFROY.

DIAL. *Consent* = m. s., quelques provinces, BESCH., Centre, JAUBERT; Saintonge, EVEILLÉ.

**Conséquent, te** (*kôsêkâ, kôsêkâ:t*) adj.

|| Considérable, important. *Ex.*: J'ai perdu une somme *conséquente*.

FR. *Conséquent* ne doit pas être employé pour *considérable*, LITTRÉ, BESCH., LAR.

DIAL. *Conséquent* = m. s., MAINE, DOTTIN, MONTESSON.

**Consommage** (*kôsômâ:j*) s. m.

1° || Débris de viande, suif, déchets de cuisine, qu'on fait bouillir pour en fabriquer du savon.

2° || Action de faire bouillir des débris de viande, etc.

**Consistant** (*kôsistâ*) adj.

|| Conséquent. *Ex.*: Il n'est pas *consistant* avec lui-même = il n'est pas conséquent.

**Consumptif** (*kôsôptif*) s. m.

|| Phtisique, poitrinaire.

FR. *Consumptif* = (médecine) caustique propre à consumer les chairs, BESCH.

LE COMITÉ DU BULLETIN.

# ANGLICISMES

Anglicismes	Équivalents français
Paletot, veston, pardessus <i>simple breast</i> .....	Paletot, veston, pardessus simple.
Paletot, veston, pardessus <i>double breast</i> .....	Paletot, veston, pardessus croisé.
<hr style="width: 20%; margin: 10px auto;"/>	
Gagner le <i>booby price</i> .....	Gagner le nigaud (Darm.).
<hr style="width: 20%; margin: 10px auto;"/>	
<i>Canthook</i> .....	Grappin, levier à grume. Le <i>grappin</i> est un outil composé d'une tige sur laquelle est monté un crochet, qui sert à retourner sur place les poteaux télégraphiques, le bois en grume, etc. (Larousse). Le bois en grume est le bois coupé, non équarri, auquel on laisse l'écorce (Larousse). Ce sont nos <i>billots</i> . <i>Levier à grume</i> : idem. Cf. Larousse au mot <i>levier</i> .
<hr style="width: 20%; margin: 10px auto;"/>	
<i>Cleanage</i> des engins .....	Nettoyage des locomotives.
<i>Cleaner</i> les engins .....	Nettoyer les locomotives.
<i>Cleaneur</i> d'engins .....	Nettoyeur de locomotives.
<i>Clean sweep</i> .....	1° Lavage (à la bourse), (Litré). 2° Coup de balai (en politique). <i>Coup de balai</i> : fig. et fam. se dit en parlant d'un brusque changement politique ou administratif qui a fait place nette, (Acad.). 3° Coup de filet: descente de police dans un bouge ou une maison de jeu.

LE COMITÉ DU BULLETIN.

## TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

	PAGES
Abréviations.....	6
Alphabet phonétique.....	5
Anglicismes..... 80, 120, 160, 200, 240, 280, 320, 360,	396
<i>Arlevée</i> (l'), C. R.....	189
A Saint-Hyacinthe.....	210
Bibliographie. * (Voir <i>Comptes rendus, Livres et Revues.</i> )	
Bulletins d'observations.....	72
Canada (le) en France, ANTOINE.....	22
Cercles d'études.....	319
Commission (la) de géographie du Canada.....	354
Comptes rendus :	
<i>Alcool et alcoolisme</i> (Edmond Rousseau), Adjutor RIVARD.	29
<i>Au Canada</i> (Georges Dagon), ANTOINE.....	22
<i>L'Analyse grammaticale et l'Analyse logique</i> etc. (C.-J. Magnan), A. RIVARD.....	348
<i>Annales de la Société historique et archéologique de l'arrondissement de Saint-Malo</i> , A. RIVARD.....	314
<i>Les Arbres de commerce de la province de Québec</i> (J.-C. Langelier), M <sup>sr</sup> J.-C. K.-LAFLAMME.....	155
<i>Cent fleurs de mon Herbiere</i> (E.-Z. Massicotte), A. RIVARD.	29
<i>La Colonisation de la Nouvelle-France</i> (Émile Salone)...	26
<i>Cours d'Éloquence parlée d'après Delsarte</i> (M <sup>sr</sup> T.-E. Hamel), A. RIVARD.....	25
<i>Contes Vrais</i> (P. LeMay), A. RIVARD.....	312
<i>Canadian-French, 1902-1904</i> (J. Geddes j <sup>r</sup> ), A. RIVARD..	277
<i>La Chanson de Roland</i> (J. Geddes j <sup>r</sup> ), A. RIVARD.....	190
<i>Les Contes de mon oncle Paternel</i> (Jos. Ageorges), A. RIVARD.	71
<i>Causeries sur l'étymologie</i> (Émile Ernault).....	37
<i>Le docteur Pierre-Martial Bardy</i> (l'abbé F.-X. Burque), A. RIVARD.....	180
<i>Don Quichotte</i> (Maurice Couaillier), A. RIVARD.....	37
<i>Étude sur la simplification de l'orthographe.</i> (Alfred Dutens), A. RIVARD.....	275

<i>Étude sur le rythme du vers français</i> (Fr. V. M. Breton)..	187
<i>Élévations poétiques</i> (l'abbé F.-X. Burque), A. RIVARD ..	30
<i>Encore à propos de la date de naissance et du pays natal de Jacques Cartier</i> (Félix du Bois Saint-Sévrin) et <i>Ce qu'on sait de Jacques Cartier</i> (Louis Tiercelin), l'abbé Amédée GOSSELIN.....	110
<i>Fleurs ursuliennes</i> , L. P .....	349
<i>Fabliaux</i> (A. Carlier), A. RIVARD.....	274
<i>A French reader</i> (A. Rambeau), A. RIVARD.....	71
<i>Glossaire des patois de la Suisse romande. Huitième rapport annuel de la rédaction. 1906.....</i>	274
<i>Impressions d'une Française en Amérique</i> (Thérèse Vianzone).....	26
<i>Impressions d'un passant</i> (l'abbé V.-A. Huard), A. RIVARD.	28
<i>L'Iraie</i> (Jean Nesmy), J.-E. PRINCE.....	315
<i>Un incident au Palais de Justice</i> (Éphrem Chouinard)...	277
<i>Les Jésuites et la Nouvelle-France au XVIII<sup>e</sup> siècle</i> (le P. C. de Rochemonteix).....	25
<i>Les Lettres éducatrices</i> (Eugène de Ribier).....	190
<i>Louis Fréchette</i> (Fernand Rinfret), A. RIVARD.....	183
<i>Manuel des Sciences usuelles</i> , (l'abbé V.-A. Huard et l'abbé H. Simard), M <sup>gr</sup> J.-C. K.-LAFLAMME .....	342, 388
<i>Le Miroir d'étain</i> (Maurice Levaillant), A. RIVARD.....	40
<i>Monsieur Delboulle</i> (l'abbé A. Tougard).....	37
<i>Noms géographiques de la province de Québec etc.</i> (Eugène Rouillard), A. RIVARD.....	26
<i>Les Noms géographiques de la province de Québec</i> (P.-G. Roy), A. RIVARD.....	26
<i>Notes sur la famille Coulon de Villiers</i> (l'abbé Amédée Gosselin), P.-G. ROY.....	187
<i>Le Nouveau Québec</i> (Alf. Pelland).....	30
<i>Octave Crémazie</i> (Fernand Rinfret), A. RIVARD.....	27
<i>Les Oiseaux de la province de Québec</i> (C.-E. Dionne), M <sup>gr</sup> J.-C. K.-LAFLAMME.....	221
<i>Première série de lecture sur les Connaissances scientifiques usuelles</i> (Nérée Tremblay), M <sup>gr</sup> J.-C. K.-LAFLAMME ..	346
<i>Principes de gouvernement chez les Indiens du Canada</i> (J.-E. Roy).....	312
<i>Les Pèlerinages d'enfants allemands au Mont Saint-Michel</i> (Étienne Dupont).....	276

<i>Pierre de Rousseville et la Conciergerie de Gouvieux</i> (Auguste Rey).....	38
<i>Poésies</i> (Alfred Garneau), A. RIVARD.....	152
<i>Questions et problèmes d'examen final soumis aux élèves de l'École normale Jacques-Cartier, 1904-1905</i> , A. R.	26
<i>La Querelle de l'orthographe</i> , A. R.....	190
<i>Le Regard d'ambre</i> (Henri Strentz), A. RIVARD.....	39
<i>Simpler Spelling</i> (J. Geddes jr).....	38
<i>Les Sauvages de l'Amérique et l'Art musical</i> (Ernest Gagnon).....	314*
<i>Samuel de Champlain, II</i> (N.-E. Dionne), l'abbé Amédée GOSSELIN.....	223
<i>Traité élémentaire de zoologie et d'hygiène</i> (l'abbé V.-A. Huard), M <sup>sr</sup> J.-C. K.-LAFLAMME.....	218
<i>Vie et Travaux de J.-P. Tardivel</i> (M <sup>sr</sup> Justin Fèvre), A. RIVARD.....	185
<i>Vues d'Amérique</i> (Paul Adam).....	25
<i>Triomphe héroïque</i> (G. Zidler), A. RIVARD.....	38
Articles de revues et de journaux, A. RIVARD. (Voir <i>Livres et Revues</i> )	
Concours de romans.....	151
Congrès des Américanistes.....	24
<i>Coppe et pierre de sable</i> .....	145
Deux chansons canadiennes, Adjudtor RIVARD.....	102
Dialectes (les) français dans le parler franco-canadien, Adjudtor RIVARD.....	41, 81
Du français dans nos lois, J.-E. PRINCE.....	130
Encore les prénoms, Eugène ROUILLARD.....	245
Étude sur l'Histoire de la littérature canadienne—J.-D. Mermet, l'abbé Camille ROY.....	7, 86
—Michel Bibaud, l'abbé Camille ROY.....	301, 376
Francisation (la) des mots anglais dans le franco-canadien, Adjudtor RIVARD.....	252
Instruction (l') primaire au Canada sous le régime français, l'abbé Amédée GOSSELIN.....	281, 321, 361
Langue (la) populaire dans les <i>Forestiers et Voyageurs</i> de J.-C. Taché, l'abbé F.-Z. Decelles.....	161
Lettre au secrétaire de la Soc. du P. F., l'abbé F.-X. BURQUE.	68
Lexicologie franco-canadienne—La vieille grange, l'abbé V.-P. JUTRAS.....	211, 265

Lexique canadien-français. (Voir l' <i>Index alphabétique</i> )..	34,
	73, 112, 158, 191, 229, 270, 355, 395
Livres et Revues....	25, 37, 67, 71, 108, 152, 178, 190, 218
	227, 274, 277, 312, 342, 388
Mes distractions, l'abbé V.-A. HUARD.....	388
Meyer (M. Paul) et la langue française au Canada, A. RIVARD.	338
Noms populaires de quelques plantes canadiennes, M <sup>sr</sup> J.-C.	
K.-LAFLAMME. (Voir l' <i>Index alphabétique</i> .)	105, 146, 175
Notre langage commercial, P.-J. PARADIS.....	201
Parler (le) français et les journalistes, Omer HÉROUX.....	169
Pour nos amis les écoliers, l'abbé Émile CHARTIER.....	52, 139
Prononciation (la) du latin.....	104
Quelques mots sauvages, R. P. Z. LACASSE.....	65
Quelques vieilles formes de notre langue, Philéas GAGNON...	241
Questions et Réponses. (Voir l' <i>Index alphabétique</i> .)....	77,
	116, 195, 236, 317
Rapport du secrétaire général de la Société du Parler français	
au Canada pour l'année 1905-1906, A. RIVARD.....	59
Rapport du secrétaire général de la Société du Parler français	
au Canada, lu à la séance du 12 décembre 1906, A.	
RIVARD.....	127
Sarclures (Voir l' <i>Index alphabétique</i> .)....	78, 118, 197, 238,
	279, 359
Séance de la Société du Parler français, 12 décembre 1906..	121
Signes abrégatifs.....	6
Société symphonique de Québec.....	226
Société des Écrivains régionaux.....	151
Société du Parler français au Canada:	
Élections.....	70
Séance du 12 décembre 1906.....	121
Discours du Président, l'abbé Camille ROY.....	123
Rapport du Secrétaire, A. RIVARD.....	127
Rapport du secrétaire pour l'année 1905-1906, A. RIVARD.	59
Titre (un) en vogue.....	104
Vieille grange (la)—Lexicologie franco-canadienne, l'abbé V.-	
P. JUTRAS.....	211, 265

# TABLE DES MATIÈRES

## PAR NOMS D'AUTEURS

	PAGES
ANTOINE. Le Canada en France.....	22
BURQUE (l'abbé F.-X.). Lettre au secrétaire de la Société du Parler français.....	68
CHARTIER (l'abbé Émile). Pour nos amis les écoliers.....	52, 139
COMITÉ DU BULLETIN (LE). Anglicismes.....	80, 120, 160, 200, 240, 280, 320, 360, 396
—Concours de romans.....	151
—Lexique canadien-français.....	34, 73, 112, 158, 191, 229, 270, 355, 395
—Questions et Réponses.....	77, 116, 195, 236, 317
—Séance du 12 décembre 1906.....	121
DECELLES (l'abbé F.-Z.). La Langue populaire dans les <i>Forestiers et Voyageurs</i> de J.-C. Taché.....	161
GAGNON (Philéas). Quelques vieilles formes de notre langue.	241
GOSSELIN (l'abbé Amédée). L'Instruction primaire au Canada sous le régime français.....	281, 321, 361
—Comptes rendus. (Voir la <i>Table alphabétique</i> .)	
HÉROUX (Omer). Le parler français et les journalistes.....	169
Huard (l'abbé V.-A). Mes distractions.....	388
JUTRAS (l'abbé V.-P.). Lexicologie franco-canadienne. La Vieille grange.....	211, 265
LACASSE (R. P. Z.). Quelques mots sauvages.....	65
LAFLAMME (M <sup>sr</sup> J.-C. K.). Les Noms populaires de quelques plantes. (Voir l' <i>Index alphabétique</i> .)....	105, 146, 175
—Comptes rendus. (Voir la <i>Table alphabétique</i> .)	
PARADIS (P.-J.). Notre langage commercial.....	201
PRINCE (J.-E.). Du français dans nos lois.....	130
—Comptes rendus. (Voir la <i>Table alphabétique</i> .)	
RIVARD (Adjutor). Deux chansons canadiennes.....	102
—Les Dialectes français dans le parler franco-canadien..	41, 81
—La Francisation des mots anglais dans le franco-canadien.	252

—M. Paul Meyer et la langue française au Canada.....	338
—Rapport du secrétaire de la Société du Parler français pour l'année 1905-1906.....	59
—Rapport du secrétaire de la Société du Parler français, lu à la Séance du 12 décembre 1906.....	127
—Comptes rendus, Livres et Revues. (Voir la <i>Table alpha- bétique.</i> )	
ROUILLARD (Eugène). Encore les prénoms.....	245
ROY (l'abbé Camille). Étude sur l'histoire de la littérature canadienne. J.-D. Mermet.....	7, 86
—Michel Bibaud.....	301, 376
—La Société du Parler français. Discours prononcé à la séance du 12 décembre 1906.....	123
ROY (P.-G.). Comptes rendus. (Voir la <i>Table alphabétique.</i> )	
SARCLEUR (LE). Sarclures.....	78, 118, 197, 238, 279, 359
VINSON (J.). Le Bulletin du Parler français.....	394

# INDEX ALPHABÉTIQUE

## DES MOTS ÉTUDIÉS

**Nota.**—Les mots en caractères gras sont tirés du *Lexique canadien-français*; les mots en italiques, de la *Lexicologie franco-canadienne* de M. l'abbé V.-P. Jutras, *a*, indique que le mot se trouve dans les *Anglicismes*; *s*, dans les *Sarclures*; *r*, dans les *Questions et Réponses*. Les mots en caractères romains, sans autre indication, sont cités et examinés dans des études spéciales.

Les chiffres renvoient aux pages de ce volume.

- A**
- abondant (d'), 242  
about, 81  
accident, *s*, 239  
accordant, 49  
achaler, 49  
Achéron, *r*, 236  
à clair (tout), 231  
à compte, *acompte*, *r*, 237  
*acoyaux*, 265  
acter, *a*, 360  
admission (carte d'), 29  
adonner (s'), 29  
adresser, 164  
*affleurement (à l')*, 215  
agés, 81  
*agrains*, 215  
aiguille, 212  
*airée*, 215  
airer, 50  
airrhés, 50  
ajets, 81  
à la pourcie, 165  
à l'effet que, *s*, 197  
alis, 49  
alise, 106  
all aboard, *a*, 360  
alzan, 241  
amain, 49  
*amblette*, 214  
année fiscale, *s*, 359  
Anse-aux-Coques, 27  
apanac, 65  
à pic (*couvarture*), 267  
apichimon, 241  
*arganeau*, 215  
arlepape, 258, 262  
arlevée, 189  
arrouser, 50  
asseient (ils), 53  
assir, 50  
assumer, *s*, 79  
atoka, 65  
à Trois-Rivières, *r*, 318  
*attaches*, 265  
attrapes, 165  
aubel, 50  
au Manitoba, *r*, 317  
avanies, *s*, 238  
*avant-couvarture*, 267  
aviseur, 263  
avoir accoutumé de, 54  
ayants cause, *r*, 237  
ayants droit, *r*, 237
- B**
- babiche, 65  
baby ribbon, 207  
back-store, *a*, 320  
bacul, 49  
badge, *a*, 360  
*balette de la batterie*, 215  
balloon, 256  
banc de neige, 29  
band, 261  
bandage, 164  
banqueter, *s*, 79  
baquer, 263  
bargain, 207, 254, 262  
bargain, *a*, 360  
barley, 254, 262  
barré, 208  
basement, *a*, 207, 360  
baser sur, 55  
basir, 49  
batch, *a*, 320  
*battage au flan*, 215  
*battants*, 215  
*batte*, 215, 268  
*battée*, 215  
*batterie*, 214  
bauche, 49  
**bauche**, 73  
baucher, 73  
bavaloise, 19  
bavelle (en), 215  
beans, *a*, 320  
bed, *a*, 280  
*bédâne*, 268  
bedder, *a*, 280  
belle lurette, *r*, 317  
berlander, 49  
**bicycle**, 113  
bicycle, *r*, 117  
big-bug, *a*, 200  
bill, 206  
*billot*, 214  
bin, 72  
bit, *a*, 320  
bitter, *a*, 320  
black-board, *a*, 200  
black-eye, *a*, 280  
blagne, 258  
*bleuassin*, 106  
*bleuassin*, 265  
blind, *a*, 200  
*bloc*, 211  
*bloquer*, 215  
board of trade, *a*, 200

board (sur le), *a*, 200  
 boiler, *a*, 200  
 bois en longueur, 216  
 bôlé, 259  
 bonne-femme, 165  
 boodlage, *a*, 120  
 boodler, *a*, 120  
 boodleur, *a*, 120  
 boomer, 259  
 boss, 255  
*bourasser*  
 bottine, 265  
 bouchure, 72  
 bouquette, 214  
 bourdaine, 106  
 bracket, 262  
 braid, 207  
 braid, *s*, 78  
 braid, *a*, 240  
 braider, *a*, 240  
 brake, 258  
 brake, *a*, 80  
 brakeman, *a*, 80  
 brakeman, 258  
 braker, 258  
 braker, *a*, 80  
 breume, 49  
 bringuer, 73  
 briquerie, 73  
 brise-fer, 74  
 broche, 74  
 brocher, 74  
 brochetée, 74  
 brosse, 75  
 brosser, 75  
 brouasser, 75  
 broue, 75  
 brouillasser, 75  
 brousquailer, 76  
 brûlé, 76  
 brumasser, 76  
 brunante, 76  
 brusquailer, 76  
 bûchage, 76  
 bûcher, 112  
 bûcheur, 164  
 bûcheur, 112  
 bûcheux, 112  
 bull's eye, 263  
 burner, 262  
 but à but, 242  
 butin, 112  
 butte (une), 113  
 button, 113

## C

ça, 113  
 cabale, 114  
 cabaler, 115  
 cabaleur, 115

cabaleux, 115  
 cabane, 115  
 cabane à sucre, 115  
 cabaneau, 115  
 cabaner, 115  
 cabaner (se), 158  
 cabarouet, 158  
 cabas, 158  
 cabasser, 158  
 caberouet, 158  
 caboche, 159  
 cabochoch, 159  
 caboosse, 255  
 cabrouet, 158  
 cage, 164  
 cageur, 164  
 cageux, 164  
 calàbe, 72  
 cale, 214  
 camisole, 207  
 camp /su le/, 217  
 camp, *s*, 199  
 campeau, 356  
 cani, 49  
 capot rubber, *s*, 78  
 carré, 211  
 carreauté, 208  
 carré de pois, etc., 215  
 carrette, 165  
 carte d'admission, 29  
 cash, 206  
 cash-box, 206  
 cashier, 206  
 cash register, 206  
 cash register, *r*, 319  
 cassine, 72  
 casuel, 49  
 catalogne, 49  
 catcher, 262  
 causer, 140  
 c'est-y, 72  
 champoune, 260, 261  
 chandelle, 212  
 chandelles (en), 35  
 chanfrogner, 267  
 change pour change, 242  
 chanquier, 211  
 chape, 268  
 chapeau, 265  
 char, 34  
 charbonner, 34  
 charcher, 34  
 chardonnet, 34  
 chardron, 35  
 charge, 35  
 charger, 35  
 chariot, 36  
 charlander, 36  
 charlanter, 36  
 Charlot, 36

charme (d'un), 36  
 charnier, 36  
 charnière, 35  
 charretier, 36  
 charrier, 36  
 charrieux, 76  
 chassepainne, 263  
 chassepinte, 260, 263  
 châssis, 211  
 chatine, 260, 261  
 chatsel, 263  
 check, 206  
 checker, 206  
 chemin de sortie, 164  
 cheniquer, 255, 263  
 cheuf, 50  
 chevron, 211  
 chevron volant, 211  
 chiarge, 191  
 chipotée, 159  
 chipoterie, 159  
 chipoteux, 191  
 chique, 191  
 chiquée, 191  
 chiquette, 191  
 chiqueux, 191  
 chire, 191  
 chirer, 192  
 chireux, 192  
 chofa, 192  
 chonge, 192  
 chouche, 192  
 chouenne, 192  
 chouenner, 192  
 chouenneux, 192  
 chouette, 192  
 chouler, 193  
 chouler, 49  
 chouq'ser, 193  
 chousse, 193  
 choutiam, 193  
 choux gras, 193  
 chuinée, 193  
 chum, 193  
 chute de neige, 193  
 chuter, 193  
 ehter, 72  
 ciarge, 193  
 cigailer, 194  
 cigailleur, 194  
 cigale, 194  
 cigane, 194  
 cigare, 194  
 cigarette, 194  
 cigonner, 194  
 cimiquière, 194  
 cimitière, 194  
 cinglée, 229  
 cinq cents, 229  
 cintième, 229

- cintre**, 229  
**cintre**, 81  
**cintrer**, 230  
**cipaille**, 230  
**cipare**, 230  
**circonstances (sous les)**, 230  
**circulaire**, 230  
**circuler**, 230  
**cisailler**, 194, 230  
**cité de temps**, 230  
**civilien**, 230  
**clabard**, 231  
**claborder**, 231  
**clair**, 231  
**clair (tout à)**, 231  
**clairance**, 231  
**clairaud**, 233  
**claircir**, 231  
**clairenne**, 256, 261  
**clairer**, 231  
**clairer (se)**, 232  
**claireur**, 164  
**clairinette**, 232  
**clairon**, 233  
**clairté**, 233  
**clajoux**, 148  
**clameur**, 258  
**clanche**, 233  
**clapet**, 233  
**clapotage**, 233  
**clapoter**, 234  
**claque**, 234  
**claque-chapelet**, 234  
**claquer**, 234  
**claqueux**, 235  
**clarifier**, 55  
**clencher**, 233  
**clenchette de fusil**, 233  
**cléricale (erreur)**, 235  
**cliche**, 235  
**clicher**, 235  
**cliner**, 255  
**cliner**, 235  
*clion*, 266  
**cliper**, 235  
**clipeur**, 235  
**clique**, 270  
**coat**, 259  
*coche*, 216  
*cocher*, 216  
**Cock Point**, 27  
**C. O. D.**, 206  
**coffredam**, 263  
*cointer*, 216  
**col**, 207  
**collage**, 356  
**colle**, 356  
**coller**, 357  
**colleur**, 357  
**colleur**, 164  
**combien**, 270  
**combien que**, 270  
**combine**, 270  
*comble*, 211  
**cométique**, 270  
**comfoteur**, 260  
**comitique**, 270  
**commandable**, 270  
**commarce**, 272  
**commarceau**, 272  
**comme**, 270  
**comme de bonne**, 271  
**comme de bonne raison**, 271  
**comme de fait**, 271  
**comme de juste**, 271  
**comme de raison**, 271  
**comme d'icite à demain**, 271  
**comme manière de**, 271  
**comment**, 272  
**comment c'que**, 272  
**comment que**, 272  
**comme pour mourir**, 272  
**commerce**, 272  
**commerceau**, 272  
**comme tout**, 271  
**commignon**, 272  
**commissaire**, 356  
**commission**, 272  
**commission scolaire**, 356  
**commugnon**, 272  
**commune**, 272  
**communs**, 272  
**compagnée**, 273  
**comparage**, 273  
**comparer**, 273  
**comparition**, 273  
**compâtieux**, 273  
**compeau**, 356  
**compéage**, 273  
**compéter**, 355  
**compétiter**, 355  
**compétition**, 355  
**compétition**, 207  
**complétion**, 355  
**complimentaire**, 355  
**complimenteux**, 355  
**comportement**, 355  
**composition**, 207  
**compote (en)**, 356  
**compound (machine)**, 195  
**comprenage**, 357  
**comprenouère**, 357  
**comprenure**, 357  
**comté**, 242  
**concarne**, 357  
**conçarter (se)**, 357  
**concerne**, 357  
**concourir dans**, 358  
**concours de vente**, s, 88  
**conçume**, 357  
**conduisable**, 358  
**confiteur**, 358  
**confortable**, 358  
**conforteur**, 358  
**confusion**, 358  
**confusionné**, 358  
**congress**, 358  
**congress**, 260  
**connecter**, 358  
**connexion**, 358  
**consarver**, 395  
**consent**, 395  
**conséquent**, 395  
**conséquent**, 395  
**conséquent**, 72  
**consistant**, 395  
**consommage**, 395  
**consomptif**, 395  
**consomptif**, s, 199  
**contenancer**, 263  
**contingence**, 56  
**convocation**, 242  
**cookerie**, 262  
**coppe**, 145  
**coppers**, 257  
*cordon*, 265  
**corn-starch**, 254, 255  
*corriger*, 216  
**côtés d'une question**, 55  
**coton à overall**, s, 78  
**cotonnier**, 148  
**couque**, 164  
**couquerie**, 262  
**courre**, 53  
*courvée*, 216  
**couteau à ressort**, 268  
**couverture à pic**, 267  
*couvreage*, 267  
**couvre-attaches**, 266  
**couvrir**, s, 199  
*couvrir en paille*, 267  
**cove**, 259  
**crackers**, 257  
**creume**, 50  
**cribe**, 164  
*crible*, 213  
*croix de saint André*, 213  
**croûte**, 214  
**crowbar**, 256, 259  
**crowd**, 257  
**cuique suum**, r, 196  
**cull**, 356  
**cullage**, 356  
**culler**, 357  
**culleur**, 357

## D

d'abondant, 242  
 dans le but de, 55  
 débarrasser, 164  
 décaniier, 49  
 décharge, 207  
 décrocher, 164  
 défalcation, 207  
 défunt, 72  
*dégouttière*, 267  
 délice, s, 359  
*déligner*, 216  
 départir, 53  
 partir (se), 55  
 descente, 164  
 discompte, 263  
 disputer, 53  
 dodicher, 65  
 doleur, 164  
 dompe, 260  
 domplenne, 260, 262  
 d'ordre, 55  
 dormant, 157  
 double breast, 206  
 draft, 254, 261  
 drame, 164  
 drave, 258  
 draver, 258  
 drapeaux, 242  
 dress-suit, 206  
 d'un charme, 36

## E

écarter (s'), 55  
*échantillon*, 266, 267  
*échiquette (en)*, 216  
 éden, s, 239  
 éducateur, 55  
*égoïne*, 268  
*égoïne à refendre*, 268  
 embâcle, r, 117  
*en bavelle*, 215  
*encâdrage*, 216  
 encalmer, 165  
*encaver*, 216  
 en chandelles, 35  
*enchâtrage*, 216  
 en compote, 356  
 encourager, 207  
 endêver, 72  
 endimancher, 165  
*en échiquette*, 216  
 enfuya (s'), 171  
 engagé, r, 77  
 engin, s, 118  
 enliser (s'), 55  
 en mains, s, 78  
*en ongllette*, 216

en rapport avec, s, 79, 197  
 en relief, s, 79  
 ensembler, 242  
*en sifflette*, 217  
 en tant que, s, 198  
 en tête à tête, s, 78  
 en trime, 164  
 envoi, 207  
 erreur capitale, s, 78  
 erreur cléricale, 235  
 escousse, s, 79  
 espart, 242  
*étamparce*, 214  
 étamperce, 49  
 étang, 164  
 étoffe du pays, 161  
 étoile, s, 238  
 express, 206

## F

fair, 263  
*faitage*, 211, 267  
*faïter*, 267  
*farme*, 213  
*ferrée*, 268  
 fier, 165  
 filer grande écoute, 165  
 fille de moulin, s, 198  
 fille générale, r, 77  
 finir, 164  
 fiscale (année), s, 359  
 flambe, 50  
 flamboter, 165  
 flask, 254, 261  
*flau*, 268  
 fouler, 164  
 foulon, 164  
 fourbu, 242  
 francissson, r, 195  
 frasil, 29  
 freight, 206  
 frigousse, 49  
 frock coat, 206  
 frolic, 261

## G

gadellier, 49  
 gaiters, 257, 258  
*garde-grains*, 213  
*garni*, 266  
 garniment, 242  
*garrot de hart*, 266  
 gasparde, 243  
*gaule*, 266  
 gents' furnishings, 206  
 gingeollent, 49  
 godendard, 49  
*godendart*, 268  
*gosser*, 216

*goussette*, 213  
 gouverneur général, 135  
*grand' charrette*, 216  
 grande femme, s, 238  
*grande nache*, 268  
 grand nouère, 257  
*grand' porte*, 211  
 grocerie, s, 78  
 grocerie, 259, 262  
 groceur, 259  
*guette*, 213  
*gueule de loup*, 216  
 Guyenne, r, 236

## H

habitant de 800 minots,  
 165  
 habituer, 243  
 hardes faites, 206  
 haur, 49  
 hemstitched, 207  
*herbe à liens*, 266  
 hockey (termes de ce jeu),  
 r, 116  
 honneur (votre), 135  
 horse-power, 255, 257  
 hose, 259  
 huitante, 243

## I

indifférer (m'), 55  
 infendable, 157  
 insertion, 207  
 insupporter (m'), 55

## J

jack, r, 195  
 jaquette, 208  
 jam, r, 116  
*jambe de force*, 213  
*janvier*, 268  
 job, 206  
 jonc, 105  
*jour*, 268  
 journaux, 243

## K

kid, 207

## L

lacrosse, 255, 261  
 laitre, 258  
*lambourde*, 213  
 landenne, 259, 261, 262  
 landrie, 260, 262

*lattes*, 266  
 le Québec, *r.*, 318  
 leune, 49  
 leuvre, 50  
 liane, 106  
 liens, 213  
 lieutenant gouverneur, 135  
 lighthouse, 258  
 ligne, 206  
 ligne, *s.*, 279  
 lisse, 213  
 loafer, 259  
 loafer, 259  
 long pan, 267  
 longueur (*bois en*), 216  
 l'Ontario, *r.*, 318  
 loose, 256  
 loquet, 261  
 lunch, *r.*, 236  
 luncheon, *r.*, 236

## M

mâchées (patates), *s.*, 199  
 Maëstricht, *r.*, 236  
 maillet, 268  
 mainquin, 268  
 mairage, 243  
 maître-chemin, 164  
 manable, 243  
 manquable, 72  
 manquement, 72  
 marbre, 263  
 marchandise sèche, *s.*, 78  
 marier, 55  
 matagon, 175  
 matelas, 105  
 matinée, 208  
 mathelotage, 243  
 meeting, *s.*, 79  
 meeting, 255  
 mesurement, 263  
 meublerie, 157  
 micouanne, 65  
 minuttant, 243  
 misdeal, 255  
 mitaine, 261, 262  
 mitan, *r.*, 236  
 mon' ardeur, 262  
 morning coat, 206  
 mortoise, 216  
 moulin à carder, 208  
 moulin à coton, 208  
 moulin à coudre, 208  
 moulin à farine, 208  
 moulin à scie, 208  
 mouver, 256  
 mucre, 49

## N

naturalisation, *s.*, 199  
 ne, 139  
 net, 207  
 nonante, 243  
 nun's veiling, 207

## O

oiseau de Junon, *s.*, 119  
 on, 140  
 onglette (*en*), 216  
 ordre, 207  
 oreille, 266  
 ouananiche, 65  
 ouiller, 243  
 our, 268  
 overalls, 256, 259, 206

## P

patronage, 207  
 parler littérature, 54  
 par contre, 55  
 parche chaude, 213  
 par ailleurs, 55  
 papermane, 262  
 palette, 268  
 pain d'oiseau, de perdrix,  
 de lièvre, de crapaud,  
 de couleuvre, 177  
 pédagogue, 55  
 pembina, 66  
 pémican, 66  
 pépinière, *s.*, 199  
 Peribonka, 66  
 petits chars, 34  
 petits cochons, 146  
 pic, 268  
 pièces su pièces, 216  
 pierre de sable, 145  
 pigeonhole, 259  
 pignon, 212  
 piggrie, 262  
 pilier, 212  
 piochon, 268  
 piqueur, 164  
 pivot, 214  
 Piwi, 66  
 planche de relève, 266  
 plaster, 254  
 platriers en ciment, *s.*, 198  
 pleumat, 268  
 plion, 267  
 plombreur, 260  
 plume-fontaine, 319  
 plus guère, 72  
 plus tôt, *s.*, 239  
 poignet, 207

policeman, 261  
 ponce, 165, 260, 263  
 pontage, 213  
 porte-paille, 268  
 portraiturer, 55  
 poser, 55  
 postillon, 208  
 poteau de la batterie, 213  
 poteau de la grand' porte,  
 212  
 poteau de réfente, 212  
 poudre, 213  
 pourcie (à la), 165  
 poutine, 260, 263  
 premières neiges (aux), 165  
 progresser, 55  
 propaerler, 243  
 p'tite porte, 214  
 puff, *s.*, 78

## Q

quasiment, 72  
 quatre-temps, 175  
 quenouille, 105  
 quèque, 72  
 queu, 49  
 queue d'éronde, 217

## R

rabette, 262  
 rack, 207  
 rail, 258  
 raison d'être, 171  
 rambris, 217  
 rance, 217  
 raquette, 33  
 ready-made, 206  
 récidive, *r.*, 196  
 reel, 255  
 relativité, 56  
 relève (*planche de*), 266  
 renvoi d'eau, 215  
 réparation, *s.*, 198  
 répousse, 217  
 restaurateur, 55  
 revision, *r.*, 117  
 rien moins que, 139  
 riggin, *s.*, 78  
 riggin, 260  
 r'mette-germain, 244  
 robinette, 241  
 rondignolles, 244  
 roseau, 105  
 rossignol, 215  
 rossignots, 50  
 rougets, 177  
 roundhouse, 257  
 rude, 72  
 rug, 207

- S**
- sablière*, 212  
*safe*, 258  
*sagamité*, 66  
*sagant*, 49  
*sago*, 258  
*Saint-Abroussepoil*, 263  
*Sainte-Folle*, 263  
*Saint-Iguenne*, 263  
*Saint-Irlande*, 263  
*Saint-Morissette*, 263  
*sakawa*, 66  
*saloon*, 255  
*sassepanne*, 262  
*saweyenne*, 66  
*scarf*, 207, 254  
*scie à bras*, 268  
*scie de long*, 268  
*scorer*, *s*, 239  
*seigneurie (votre)*, 135  
*self-induction*, *r*, 195  
*septante*, 243  
*servante générale*, *r*, 77  
*set*, 205  
*seu*, 50  
*shaft*, *r*, 195  
*shampoune*, 259  
*sharp*, 254  
*shavage*, 258  
*shavage*, *a*, 160  
*shaver*, 258  
*shaver*, *a*, 160  
*shaveur*, 258  
*shaveur*, *a*, 160  
*sheer*, 191  
*sheer*, 256  
*sheerer*, 192  
*shippeur*, 206  
*shirting*, 260  
*shopper*, 207  
*show-case*, 258  
*side-board*, 207, 261  
*siflette (en)*, 217  
*simple*, 260  
*simple breast*, 206  
*slab*, 254  
*slap*, 262  
*slette*, 262  
*sling*, 261  
*slippers*, 257  
*snaque*, 165  
*snoque*, 263
- soin*, 58  
*solage*, 212  
*sole*, 212  
*sortir*, 54  
*souër*, 50  
*souliers de sauvages*, 244  
*sour-faite*, 213  
*sous le rapport de*, 55  
*sous les circonstances*, 230  
*spare (to)*, *r*, 116  
*spare*, 256  
*speed*, 255, 263  
*spittoon*, 25  
*spree*, 255  
*steam*, 255  
*steamboat*, 255, 259  
*strike*, 258  
*stud*, 207  
*Stuttgart*, *r*, 236  
*subtiliser*, 55  
*suggestif*, 55  
*su le camp*, 217  
*sumelle*, 214  
*sur le board*, *a*, 200  
*sublimier*, 55  
*surveillante attention*, *s*, 78  
*suum cuique*, *r*, 196  
*sweater*, 207  
*switcher*, 58
- T**
- tailler*, 217  
*tank*, 260  
*tape-cul*, 268  
*tapisserie*, 208  
*taquette*, 215  
*tasserie*, 49  
*team*, 255  
*thé-bord*, 261  
*Tikouapé*, 66  
*tombe*, 260, 263  
*tomber en compote*, 356  
*tombleur*, 260  
*tondre*, 49  
*touffes*, *s*, 79  
*tournants*, 244  
*tout à clair*, 231  
*township*, 257, 260  
*trâlée*, 49  
*travée*, 212  
*traverse*, 164
- trémeau*, 212  
*trime (en)*, 164  
*trolley*, *r*, 195  
*trompechippe*, 257, 260  
*trou à bales*, 217  
*trou de la batterie*, 217  
*trousquin*, 268  
*tweed*, 255
- U**
- ups and downs*, *r*, 77  
*user*, *s*, 279  
*utilisation*, 55
- V**
- van*, 268  
*vargrage*, 165  
*veiling (nuns')*, 207  
*velveteen*, 255, 262  
*vendition*, 244  
*vente de concours*, *s*, 78  
*vente de débarras*, *s*, 78  
*vente de défi*, *s*, 78  
*veste*, 206  
*virvot*, 268  
*vis à vis*, 55  
*virants*, 244
- W**
- wâguine*, 261, 262  
*washer*, *r*, 195  
*watap*, 66  
*wère*, 258  
*Westphalie*, *r*, 236  
*wheelhouse*, 255, 257  
*wrinch*, 262  
*Wurtemberg*, *r*, 236
- X**
- Xérès*, *r*, 236  
*Ximénès*, *r*, 236
- Y**
- yeast*, 255, 261  
*youke*, 259
- Z**
- zone*, *s*, 359

Atlas linguistique de la France, publiée par MM. Gilliéron et Edmont.—M. H. Champion, libraire, 9, Quai Voltaire, à Paris.—Le fascicule, 25 francs.

\* \* \*

Polybiblion. Revue bibliographique universelle, publiée sous les auspices de la Société bibliographique. Paris, rue Saint-Simon, 5. Partie litt., 16 fr.; Partie techn., 11 fr; les deux parties réunies, 22 fr.

\* \* \*

L'Argus des Revues. Mensuel. Publié par l'Argus de la Presse. Paris, rue Drouot, 14. Contient l'indication des titres et des auteurs des principaux articles parus dans les revues françaises et européennes. Chaque titre porte un numéro d'ordre; il suffit d'envoyer ce numéro à l'administration de l'Argus, pour recevoir l'article. Par article, 1 fr.; par coupure de journal, 0 fr. 30; tarif réduit pour 100 coupures.

\* \* \*

Le Courrier de la Presse. Bureau de coupures de journaux. Dir., M. Gallois, Paris, boulevard Montmartre, 21. Fournit à ses clients les articles de journaux et de revues, les concernant personnellement, ou sur un sujet quelconque auquel ils s'intéressent. Par coupure de journal ou de revue, 0 fr. 30; tarif réduit pour 100 coupures.—Catalogue de 13,000 journaux et revues: 3 fr. 50

---

FEU VIE ACCIDENT

Arthur Marcotte

AGENT

---

Commercial Union, Phoenix of Hartford,  
Canada Accident.

---

82, rue St-Pierre - - QUÉBEC

TELEPHONE 1290

A LA LIBRAIRIE DU CLERGE

# J. P. GARNEAU

6, RUE DE LA FABRIQUE, H.-V.

LIVRES RELIGIEUX, CLASSIQUES, DE LITTÉRATURE, ETC., ETC.  
ARTICLES RELIGIEUX ET ORNEMENTS D'ÉGLISE

---

AU CREDIT PAROISSIAL

## J.-P. GARNEAU

(Successeur de C.-B. LANCTOT)

5, RUE SAINT-JEAN

GRAND CHOIX DE CHASSUBLES, VASES SACRÉS, STATUES,  
CANCÉLABRES, BRONZES D'ÉGLISES. etc., etc.  
ENCENS, HUILE DE 8 JOURS, CIERGES

SPECIALITES. Bannieres, Drapeaux de tous genres, et Statues de  
outes grandeurs.

N. B.—Toute commande reçue à ces deux magasins sera promptement exécutée

---



# Z. PAQUET

MAGASIN A RAYONS

## ORNEMENTS D'ÉGLISE

NOTRE Rayon des Ornaments d'église est considéré comme un des principaux et des plus importants de toute l'Amérique. Depuis que nous avons établi ce rayon, une grande diminution de prix s'est effectuée, et le temps où de grands bénéfices étaient perçus dans la vente de ces marchandises, est déjà assez éloigné. Afin de vous donner une idée de nos prix, nous en mentionnerons quelques-uns: **Chasubles, \$6.00; Chapes, \$10.00; Dalmatiques, \$18.00.** D'autre part, nous avons des ornements sacrés valant \$1,000.00. Nous gardons encore un assortiment d'huiles, de cierges, de chandelles de tout genre; de fleurs artificielles, palmes, statues importées, calvaires, bannières, drapeaux, etc. Notre devise est de donner toujours satisfaction complète; sinon, de rembourser l'argent.

Le rayon **CHAUSSURE** pour Enfants, Dames et Messieurs, de la est à lui seul un grand magasin.

NOS PRIX SONT DES PLUS BAS

MEUBLES ★ UNE VISITE A CE RAYON VOUS CONVAINCRA DE LA SUPERIORITE DE NOS MARCHANDISES ★ MEUBLES

USTENSILES DE CUISINE, GRANDE VARIÉTÉ

**Z. PAQUET,** 157 a 173, Rue St-Joseph  
**QUEBEC.**

TELEPHONE: 2623

Toute commande faite par la poste sera exécutée avec promptitude.

# EDOUARD MARCOTTE

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE DE

“ L'ANNUAIRE DES ADRESSES DE QUÉBEC & LÉVIS ”  
IMPRIMEUR ET RELIEUR

Livres, Brochures, Périodiques, Impressions de luxe,  
Impressions commerciales en noir et en couleurs

## Catalogues

VARIÉTÉ de caractères.—Intercalation de gravures en couleurs d'échantillons-spécimens.

## Catalogues, Prix Courants

TRÈS grande variété de caractères et de chiffres les plus nouveaux permettant l'établissement et la composition rapide des catalogues et des prix courants les plus compliqués.

## Carifs, Circulaires

COMPOSITION et dispositions aussi variées que le client le désire.

## Brochures de Publicité

BROCHURES destinées à faire connaître, à lancer un produit nouveau, ou à soutenir l'ancienne réputation d'un produit de marque.

## Imprimés Divers

pour

## Spécialités

Enveloppes, Étiquettes, Bandes de garantie, Mode d'Emploi, Prospectus.

NOMBRE de produits et toutes les spécialités, livrés en boîtes, en étui, en bouteilles, en sacs papier ou toile, etc., sont accompagnés de modèles divers d'imprimés, tels qu'enveloppes, étiquettes, prospectus, bandes de garantie, mode d'emploi, etc. J'exécute ces modèles aux prix les plus réduits possibles et avec une régularité parfaite dans les teintes du papier ou de l'impression, dans la forme extérieure, ce qui, bien souvent, contribue à caractériser une marque.

## Reliure de tous genres

PLEINE toile, pleine basane verte ou rouge, et demi-basane, plein chagrin ou demi-chagrin. Dorure et gaufrage or, argent, blanc et couleur.

IMPRIMERIE-RELIURE-FABRIQUE DE RÉGISTRES

QUÉBEC: 82, RUE SAINT-PIERRE

TÉLÉPHONE 1290

## AVIS

Les membres de la Société du Parler français au Canada sont priés de se rappeler que les séances de l'Assemblée générale ont lieu le *quatrième jeudi* de chaque mois, et que tous sont invités à y assister. Ceux qui désirent recevoir, pour chaque séance, une lettre de convocation voudront bien en avvertir le secrétaire.

Nous prions tous les lecteurs qui seraient disposés à faire pour le compte de la Société une petite enquête locale et qui n'ont pas reçu notre *Bulletin d'observations No 3*, de nous l'écrire; nous leur enverrons immédiatement un exemplaire de ce *Bulletin*. Nos correspondants voudront bien nous faire parvenir leurs réponses aussitôt que possible; car nous attendons la rentrée des observations sur les mots en *C* pour publier le questionnaire sur les mots en *D*.

---

Les Contemporains. 17. mars: *Général Menou*; 24 mars: *Mme Anaïs Ségalas*.

\* \* \*

**Le Mois littéraire et pittoresque.** Mensuel. Paris, rue Bayard, 5. Abonnement: 14fr. Sommaire de mars 1907: M. Reynès-Monlaur, l'auteur du *Rayon*, y publie une jolie nouvelle palestinienne, *Alcée*. M. Stenger y raconte la vie des *Bourbons exilés avant 1815*. M. Ch. Picard y étudie les *Combats de coqs* dans la vie antique. M. E. Faguet, de l'Académie française, se pose l'étrange question: *Faut-il rire?* Suite du roman *Après l'option*. Un discours du cardinal Mathieu, un article amusant sur *Les petits marmitons* de Paris, une belle page encore inédite de l'*Electre* de M. Poizat, des variétés scientifiques sur la photographie de la parole et la téléphotographie, des pages pittoresques ou instructives sur le Mexique, la fabrication des gants et l'extraction de l'ardoise, un bulletin des nouveaux livres complètent ce numéro, dont le principal attrait est sans conteste le beau *Chemijn de Croix* en vers de M. Armand Praviel, agrémenté d'une illustration d'une rare finesse.

# BULLETIN

DU

## PARLER FRANÇAIS AU CANADA

---

Le BULLETIN, organe de la *Société du Parler français au Canada*, est dirigé par un comité nommé par le Bureau de direction. Il paraît une fois par mois, sauf en juillet et août. Les abonnements partent de septembre.

Conditions d'abonnement: Canada et États-Unis, \$1.00; Union postale, 8 francs; réduction de moitié aux élèves des collèges et des couvents du Canada.

On peut devenir membre de la Société et recevoir, à ce titre, le BULLETIN, en envoyant au Secrétaire une demande d'inscription et le montant de la cotisation annuelle (\$10.00 pour les membres bienfaiteurs; \$2.00 pour les membres titulaires; \$1.00 [Étranger: 8 francs] pour les membres adhérents). Les cotisations sont dues au 1er septembre; mais on peut s'inscrire en tout temps durant l'année, en payant les arrérages. Les membres adhérents et les abonnés, qui s'inscrivent après le 1<sup>er</sup> février, doivent, pour recevoir les numéros du BULLETIN parus depuis septembre, verser un supplément de 50 sous.

Le premier, le deuxième et le quatrième volumes du BULLETIN sont en vente. Prix, chaque volume: \$2.50; le troisième volume ne se vend que dans la série complète des quatre années du BULLETIN, dont le prix est de \$10.00.

Pour tout ce qui concerne la Société et le BULLETIN, s'adresser

A MONSIEUR LE SECRÉTAIRE

de la *Société du Parler français au Canada*

Université Laval

(Bureau de Poste, casier N° 221)

QUÉBEC

---

QUÉBEC. Édouard Marcotte, Imprimeur